

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2012**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2012**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON

SOMMAIRE

P Blanche Rapport de présentation du Budget

P Saumon

BUDGET PRINCIPAL

- Présentation générale du Budget
- Section de Fonctionnement
- Section d'Investissement
- Présentation croisée par fonction

- Annexes

P Bleue

BUDGET DU SERVICE DRAGAGE

- Présentation générale du Budget
- Section de Fonctionnement
- Section d'Investissement

- Annexes

P Lilas

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Présentation générale du Budget
- Section d'Exploitation
- Section d'Investissement

- Annexes

P Vert

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT EN NON COLLECTIF

- Présentation générale du Budget
- Section d'Exploitation
- Section d'Investissement

BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2012

Mes chers Collègues,

Le projet de Budget Primitif de l'Exercice 2012 qui est soumis à votre approbation se présente en quatre parties

- un Budget Principal , (Instruction M14)	16 032 909,25 €
- un Budget Annexe de notre Service Dragage, (Instruction M14).	1 389 581,97 €
- un Budget Annexe de notre Service de l'Assainissement Collectif, (Instruction M49).	32 951 254,34 €
- un Budget Annexe de notre Service d'Assainissement non Collectif (Instruction M49)	15 986,00 €
TOTAL GENERAL DU BUDGET 2012	50 389 731,56 €

I - BUDGET PRINCIPAL

Ce Budget est équilibré, en recettes et en dépenses, à **16 032 909,25 €**

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	9 349 009,25 €	9 349 009,25 €
Section d'Investissement	6 683 900,00 €	6 683 900,00 €
TOTAL	16 032 909,25 €	16 032 909,25 €

1) Section de Fonctionnement

a : Recettes

Le produit des contributions des membres du Syndicat reste identique à celui de 2011 soit 6 495 296€, pour l'année 2012 auquel s'ajoute la dotation de décentralisation (440 000€), les recettes des budgets annexes et autres (1 137 009 €), des atténuations de charges (27 000 €), l'amortissement des subventions (466 000 €) et l'excédent reporté (783 704,25€).

Total des recettes	9 349 009,25 €
---------------------------	-----------------------

b : Dépenses

Les dépenses de Fonctionnement sont en baisse de 6,64% par rapport à l'exercice 2011 ;
Le virement à la Section d'Investissement sera de 1 950 000€ ; il était de 3 040 000 €, en 2011.

Total des Dépenses	9 349 009,25 €
---------------------------	-----------------------

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous trouvons, dans la Section d'Investissement :

- le montant du virement de la Section de Fonctionnement	
- le Fonds de Compensation de la TVA	1 950 000,00 €
- l'amortissement des immobilisations	432 400,00 €
- les subventions d'équipement relatives aux propositions nouvelles	530 500,00 €
- l'affectation du résultat 2011	331 000,00 €
- les reports de crédits de 2011	3 040 000,00 €
	400 000,00 €

Total des recettes	6 683 900,00 €
---------------------------	-----------------------

b : Dépenses

* Dépenses financières :

2 489 900,00 €

- Remboursement du capital des avances remboursables et emprunts	320 510,00 €
- Amortissement des subventions :	466 000,00 €
- dépenses imprévues :	12 903,68 €
- les restes à réaliser de l'exercice 2011	1 477 665,85 €
- le déficit de l'exercice 2011	212 820,47 €

* Dépenses d'équipement : propositions nouvelles

4 194 000,00 €

Ces dépenses se décomposent de la façon suivante :

Opération n° 10	Dessablage de la Leyre	110 000,00 €
Opération n° 11	Réensablement des plages	890 000,00 €
Opération n° 12	Traitement des eaux pluviales	1 680 000,00 €
Opération n° 13	Travaux de dragage hydraulique	350 000,00 €
Opération n° 16	Matériels et Equipements nautiques	40 000,00 €
Opération n° 17	Désenvasement des ports	60 000,00 €
Opération n° 18	Canal des Etangs	60 000,00 €
Opération n° 19	Salle du Comité	100 000,00 €
Opération n° 20	Acquisition de matériel et travaux pour le siège	238 000,00 €
Opération n° 21	Acquisition de matériel pour le SHI	20 000,00 €
Opération n° 22	Balisage des passes	60 000,00 €
Opération n° 23	Tourisme	46 000,00 €
Opération n° 25	Balisage intra-bassin	60 000,00 €
Opération n° 26	Pôle de ressources Numériques	65 000,00 €
Opération n° 27	Contrat de Projet	300 000,00 €
Opération n° 28	Etudes Environnementales	115 000,00 €

Total des dépenses	6 683 900,00 €
---------------------------	-----------------------

II - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DRAGAGE

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à **1 389 581,97 €**

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	729 079,85 €	729 079,85 €
Section d'Investissement	660 502,12 €	660 502,12 €
TOTAL	1 389 581,97 €	1 389 581,97 €

1) Section de Fonctionnement

Pour équilibrer cette Section de Fonctionnement, nous avons inscrit, en recettes

a : Recettes

- Travaux divers (Réensablement, dragage et désenvasement) 570 000,00 €
- l'excédent reporté 159 079,85 €

Total des Recettes	729 079,85 €
---------------------------	---------------------

b : Dépenses

- les charges à caractère général 228 500,00 €
- les charges de personnel 295 000,00 €
- les amortissements 35 610,00 €
- les dépenses imprévues 29 969,85 €
- le virement à la section d'investissement 140 000,00 €

Total des Dépenses	729 079,85 €
---------------------------	---------------------

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous trouverons :

- l'amortissement des immobilisations 35 610,00 €
- le virement de la Section de Fonctionnement 140 000,00 €
- les recettes d'investissement 45 000,00 €
- l'affectation de résultat 35 000,00 €
- l'excédent reporté 404 892,12 €

Total des Recettes	660 502,12 €
---------------------------	---------------------

Ces recettes permettront de financer les dépenses suivantes :

b : Dépenses

- l'opération d'investissement n° 10 - Dragage 660 502,12 €
 - des études 270 000,00 €
 - des insertions 5 000,00 €
 - matériels divers 40 000,00 €
 - mobiliers 20 000,00 €

travaux	190 000,00 €
des reports de crédits	109 187,05 €
des dépenses imprévues	26 315,07 €

Total des Dépenses	660 502,12 €
---------------------------	---------------------

III - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à **32 951 254,34 €**

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section d'Exploitation	12 921 644,35 €	12 921 644,35 €
Section d'Investissement	20 029 609,99 €	20 029 609,99 €
TOTAL	32 951 254,34 €	32 951 254,34 €

1) Section d'Exploitation

a : Recettes

Nous avons inscrit, en recettes :

- Participation pour raccordement à l'égout :	1 500 000,00 €
- Redevances d'assainissement :	7 960 000,00 €
- Redevance d'assainissement de la BA 120 :	60 000,00 €
- Redevances domaniales	100 000,00 €
- Remboursement d'annuités d'emprunts par le Département :	13 000,00 €
- Dotation à l'amortissement des subventions :	894 000,00 €
- L'excédent reporté	2 394 644,35 €

TOTAL	12 921 644,35 €
--------------	------------------------

b : Dépenses

Le montant des dépenses de la Section d'Exploitation sont les suivantes :

-les charges à caractère général	1 401 000,00 €
-les charges de personnel	610 000,00 €
-les admissions en non valeur	60 000,00 €
-les charges financières	912 000,00 €
-les charges exceptionnelles	30 000,00 €
-les amortissements	3 697 000,00 €
-les dépenses imprévues	101 644,34 €
-le virement à la section d'investissement	6 110 000,00 €

TOTAL	12 921 644,34 €
--------------	------------------------

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous avons inscrit, en recettes de la Section d'Investissement :

- Le montant du virement de la Section d'Exploitation	6 110 000,00 €
- L'amortissement des immobilisations	3 697 000,00 €
- La récupération de la TVA :	1 000 000,00 €
- Opération patrimoniale de la TVA :	1 000 000,00 €
- Le remboursement des annuités d'emprunts	50 000,00 €
- Les subventions d'équipement et les restes à réaliser 2011	322 000,00 €
- une avance remboursable pour les équipements	80 000,00 €
- L'affectation du résultat	4 840 000,00 €
- L'excédent reporté	2 930 609,99 €

Total des Recettes	20 029 609,99 €
---------------------------	------------------------

b : Dépenses

- Dépenses financières :	7 339 609,99 €
* amortissement des subventions :	894 000,00 €
* opération patrimoniale de la TVA :	1 000 000,00 €
* emprunts et dettes :	2 900 000,00 €
* dépenses imprévues	203 554,45 €
* les restes à réaliser de 2011	2 342 055,54 €

- Dépenses d'équipement : propositions nouvelles	12 690 000,00 €
--	------------------------

Opération n° 1	Collecteur Principal : travaux programmés	3 000 000,00 €
Opération n° 3	Collecteur Principal : grosses réparations	200 000,00 €
Opération n° 4	Réseaux de collecte : travaux programmés	700 000,00 €
Opération n° 5	Réseaux de collecte : opérations occasionnelles et AOV	1 500 000,00 €
Opération n° 7	Rénovation de canalisations	850 000,00 €
Opération n° 8	Réhabilitation de canalisations	250 000,00 €
Opération n° 9	Station d'épuration de Gujan-Mestras: travaux programmés	2 120 000,00 €
Opération n° 11	Stations de pompage : travaux programmés	1 760 000,00 €
Opération n° 13	Télégestion	50 000,00 €
Opération n° 14	Murets techniques	60 000,00 €
Opération n° 15	Wharf de La Salie	780 000,00 €
Opération n° 16	Traitement anti H2S	310 000,00 €
Opération n° 17	Bassins de rétention : travaux programmés	550 000,00 €
Opération n° 20	Récupération des eaux noires	10 000,00 €
Opération n° 21	Raccordement des ouvrages publics	50 000,00 €
Opération n° 22	Investissement liés au contrat d'affermage	500 000,00 €

Nos dépenses d'investissement s'élèvent donc à la somme de :

Total des dépenses	20 029 609,99 €
---------------------------	------------------------

IV - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à 15 986 €.

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	15 986,00 €	15 986,00 €
Section d'Investissement	- €	- €
TOTAL	15 986,00 €	15 986,00 €

Section de Fonctionnement

a : Recettes

Pour équilibrer cette Section de Fonctionnement, nous avons inscrit en recettes

- article 7062 redevance des usagers pour ouvrages neufs et ouvrages en service 9 000,00 €
- article 747 subvention du Conseil Général pour ouvrages en service 5 000,00 €
- chapitre 002 excédent reporté 1 986,00 €

Total des Recettes	15 986,00 €
---------------------------	--------------------

b : Dépenses

- article 60 Achats et fournitures (carburants) 986,00 €
- article 61 Services extérieurs entretien 200,00 €
- article 62 Autres services (télécommunication) 100,00 €
- chapitre 012 Charges de personnel 14 000,00 €
- article 654 Admission en non valeur 500,00 €
- article 673 annulation de titre sur années antérieures 200,00 €

Total des Dépenses	15 986,00 €
---------------------------	--------------------

Ces précisions données, le Budget Primitif de l'Exercice 2012, se présente, dans le détail, de la façon suivante

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

BUDGET PRINCIPAL

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.25	A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)	X	
p.26	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.26	A4 - Etat des provisions		X
p.26	A5 - Etalement des provisions		X
p.27	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.28	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.29	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonct. (2)		X
p.30	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Invest.(2)		X
p.31	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonct. (3)		X
p.32	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM– Invest. (3)		X
p.33	A8 - Etat des charges transférées		X
p.34	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.35	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
p.36	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.36	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.36	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p.36	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p.37	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
p.38	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.38	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.38	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.39/40	C1 - Etat du personnel	X	
p.41	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p.42	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.42	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.42	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.42	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.43	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes - Fiscalité indirecte Répartition des Communes	X	
p.43	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissements publics ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

<input type="text"/> Commune _____	BUDGET ...
------------------------------------	----------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	106874
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe					
4 taxes					

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	64,27	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	75,78	
4	Dépenses d'équipement brut/population	53,07	
5	Encours de dette/population	30,24	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,48	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,19	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,54	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,40	

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau des opérations pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;
 - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III – Les provisions sont (2) :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ou cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V – Le présent budget a été voté (2) :
- ~~- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;~~
 - ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Rayer la mention inutile.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	A 9 349 009,25	D 8 565 305,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	B	E
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	C (si déficit)	F 783 704,25 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		A+B+C 9 349 009,25	D+E+F 9 349 009,25

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	G 4 993 413,68	J 6 283 900,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	H 1 477 665,85	K 400 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	I 212 820,47 (si solde négatif)	L (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		G+H+I 6 683 900,00	J+K+L 6 683 900,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	A+B+C+G+H+I 16 032 909,25	D+E+F+J+K+L 16 032 909,25
----------------------------	----------------------------------	----------------------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	3 138 000,00		3 330 000,00	3 330 000,00	3 330 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 154 000,00		3 274 000,00	3 274 000,00	3 274 000,00
65	Autres charges de gestion courante	103 500,00		103 500,00	103 500,00	103 500,00
	Total des dépenses de gestion courante	6 395 500,00		6 707 500,00	6 707 500,00	6 707 500,00
66	Charges financières	60 000,00		152 361,31	152 361,31	152 361,31
67	Charges exceptionnelles	6 000,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
022	Dépenses imprévues	28 924,83		5 147,94	5 147,94	5 147,94
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	6 490 424,83		6 868 509,25	6 868 509,25	6 868 509,25
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 040 000,00		1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	490 000,00		530 500,00	530 500,00	530 500,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 530 000,00		2 480 500,00	2 480 500,00	2 480 500,00
	TOTAL	10 020 424,83		9 349 009,25	9 349 009,25	9 349 009,25

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 349 009,25

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	43 000,00		27 000,00	27 000,00	27 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 147 700,00		1 137 009,00	1 137 009,00	1 137 009,00
74	Dotations et participations	6 935 296,00		6 935 296,00	6 935 296,00	6 935 296,00
	Total des recettes de gestion courante	8 125 996,00		8 099 305,00	8 099 305,00	8 099 305,00
77	Produits exceptionnels	29 500,00				
78	Reprises sur provisions (4)	300 000,00				
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 455 496,00		8 099 305,00	8 099 305,00	8 099 305,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	780 463,00		466 000,00	466 000,00	466 000,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	780 463,00		466 000,00	466 000,00	466 000,00
	TOTAL	9 235 959,00		8 565 305,00	8 565 305,00	8 565 305,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 349 009,25

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	2 014 500,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---------------------	---

(1) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (loisement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	8 901 680,83	1 477 665,85	4 194 000,00	4 194 000,00	5 671 665,85
	Total des dépenses d'équipement	8 901 680,83	1 477 665,85	4 194 000,00	4 194 000,00	5 671 665,85
16	Emprunts et dettes assimilées	174 000,00		320 510,00	320 510,00	320 510,00
020	Dépenses imprévues	16 087,40		12 903,68	12 903,68	12 903,68
	Total des dépenses financières	190 087,40		333 413,68	333 413,68	333 413,68
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 091 768,23	1 477 665,85	4 527 413,68	4 527 413,68	6 005 079,53
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	780 463,00		466 000,00	466 000,00	466 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	780 463,00		466 000,00	466 000,00	466 000,00
	TOTAL	9 872 231,23	1 477 665,85	4 993 413,68	4 993 413,68	6 471 079,53

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	212 820,47
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 683 900,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	565 500,00	400 000,00	331 000,00	331 000,00	731 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 000 000,00				
	Total des recettes d'équipement	2 565 500,00	400 000,00	331 000,00	331 000,00	731 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	405 000,00		432 400,00	432 400,00	432 400,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	2 905 000,00		3 040 000,00	3 040 000,00	3 040 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-6 000,00				
	Total des recettes financières	3 304 000,00		3 472 400,00	3 472 400,00	3 472 400,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 869 500,00	400 000,00	3 803 400,00	3 803 400,00	4 203 400,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	3 040 000,00		1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	490 000,00		530 500,00	530 500,00	530 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 530 000,00		2 480 500,00	2 480 500,00	2 480 500,00
	TOTAL	9 399 500,00	400 000,00	6 283 900,00	6 283 900,00	6 683 900,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 683 900,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement II sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	2 014 500,00
--	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 330 000,00		3 330 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 274 000,00		3 274 000,00
65	Autres charges de gestion courante	103 500,00		103 500,00
66	Charges financières	152 361,31		152 361,31
67	Charges exceptionnelles	3 500,00		3 500,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		530 500,00	530 500,00
022	Dépenses imprévues	5 147,94		5 147,94
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 950 000,00	1 950 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	6 868 509,25	2 480 500,00	9 349 009,25

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 349 009,25

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement		466 000,00	466 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	320 510,00		320 510,00
	Total des opérations d'équipement	5 671 665,85		5 671 665,85
020	Dépenses imprévues	12 903,68		12 903,68
	Dépenses d'investissement – Total	6 005 079,53	466 000,00	6 471 079,53

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
	212 820,47
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 683 900,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	27 000,00		27 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 137 009,00		1 137 009,00
74	Dotations et participations	6 935 296,00		6 935 296,00
77	Produits exceptionnels		466 000,00	466 000,00
	Recettes de fonctionnement – Total	8 099 305,00	466 000,00	8 565 305,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	783 704,25
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 349 009,25
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	432 400,00		432 400,00
13	Subventions d'investissement	731 000,00		731 000,00
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		530 500,00	530 500,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 950 000,00	1 950 000,00
	Recettes d'investissement – Total	1 163 400,00	2 480 500,00	3 643 900,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	3 040 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	6 683 900,00
--	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)	3 138 000,00	3 330 000,00	3 330 000,00
6042	Ach.Prest.Serv.(<>Terr.à Am.)	1 057 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
60611	Eau et assainissement	7 500,00	7 000,00	7 000,00
60612	Energie - Electricité	27 000,00	26 500,00	26 500,00
60613	Chauffage urbain	21 000,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	61 500,00	67 500,00	67 500,00
60628	Autres Fourn. non stockées	21 000,00	20 000,00	20 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 500,00	5 500,00	5 500,00
60632	Fournitures de petit Equip.	36 000,00	36 000,00	36 000,00
60636	Vêtements de travail	7 000,00	6 700,00	6 700,00
6064	Fournitures administratives	39 000,00	39 000,00	39 000,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6132	Locations immobilières	3 000,00	1 200,00	1 200,00
6135	Locations mobilières	43 500,00	43 500,00	43 500,00
61521	Terrains	9 000,00	8 000,00	8 000,00
61522	Bâtiments	40 000,00	21 000,00	21 000,00
61551	Matériel roulant	36 600,00	45 200,00	45 200,00
61558	entretien réparat°autr fournit	86 300,00	121 500,00	121 500,00
6156	Maintenance	6 500,00	5 500,00	5 500,00
616	Primes d'assurances	115 700,00	109 500,00	109 500,00
617	Etudes et recherches	135 500,00	110 500,00	110 500,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	15 000,00	16 500,00	16 500,00
6184	Vers. à des Org. de formation	50 500,00	41 000,00	41 000,00
6185	Frais de colloques & séminaires	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6188	Autres frais divers	137 500,00	139 500,00	139 500,00
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	6 000,00	7 000,00	7 000,00
6226	Honoraires	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6227	Fr. d'actes et de contentieux	40 000,00	30 000,00	30 000,00
6228	Divers	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	285 500,00	279 000,00	279 000,00
6233	Foires et expositions	44 500,00	32 000,00	32 000,00
6236	Catalogues et imprimés	270 710,00	372 800,00	372 800,00
6241	Transports de biens	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6257	Réceptions	63 300,00	96 000,00	96 000,00
6261	Frais d'affranchissement	42 300,00	42 500,00	42 500,00
6262	Frais de télécommunications	46 600,00	48 100,00	48 100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	31 000,00	33 000,00	33 000,00
6288	Autres serv.extérieurs	257 990,00	283 000,00	283 000,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6355	Tx. et Imp. sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 154 000,00	3 274 000,00	3 274 000,00
6331	Versement de transport	8 400,00	8 200,00	8 200,00
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	6 900,00	7 500,00	7 500,00
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	31 000,00	32 700,00	32 700,00
64111	Rémunération principale	1 155 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
64112	NBI, SFT & indem de Residence	15 510,00	7 700,00	7 700,00
64118	Autres indemnités	442 642,00	516 953,00	516 953,00
64131	Rémunération	532 000,00	573 000,00	573 000,00
64138	Autres indemnités	11 800,00	10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	268 000,00	278 000,00	278 000,00
64518	Cotisations à la CNAFMC	27 000,00	15 000,00	15 000,00
6453	Cot. aux caisses de Ret.	370 000,00	359 300,00	359 300,00
64538	Cotisations retraite USM ENIM	75 000,00	69 000,00	69 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	31 000,00	34 401,00	34 401,00
6455	Cot. pour assurance du Pers.	54 000,00	41 000,00	41 000,00
6456	Vers.au F.N.C.du Supp.familial	9 300,00	8 600,00	8 600,00
6458	Cot. aux autres Org. Soc.		5 850,00	5 850,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	3 500,00	3 500,00
6478	Autres Ch. sociales diverses	101 448,00	103 296,00	103 296,00
64832	Cont.au Fds de Comp. de CPA	14 000,00		

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	103 500,00	103 500,00	103 500,00
6531	Indemnités	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6532	Frais de mission	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 500,00	5 500,00	5 500,00
654	Pertes sur Cré. irrécouvrables	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	27 000,00	27 000,00	27 000,00
658	Ch. Div. de la Gest. courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 395 500,00	6 707 500,00	6 707 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 62: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	60 000,00	152 361,31	152 361,31
66111	Intérêts réglés à l'échéance	56 000,00	75 000,00	75 000,00
66112	Intérêts rattachement des ICNE	-1 731,26	72 261,31	72 261,31
6618	Intérêts des autres dettes	600,00	100,00	100,00
668	Autres charges financières	5 131,26	5 000,00	5 000,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = 121 095.21 € Montant de l'exercice N-1 = 48 833.90 €			
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	3 500,00	3 500,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	6 000,00	3 500,00	3 500,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	28 924,83	5 147,94	5 147,94
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		6 490 424,83	6 868 509,25	6 868 509,25

023	Virement à la section d'investissement	3 040 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	490 000,00	530 500,00	530 500,00
675	Val. Compt. des Immo. cédées	4 542,80		
676	Diff.Réal.(> 0)Transf. en Inv.	1 457,20		
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	484 000,00	530 500,00	530 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 530 000,00	2 480 500,00	2 480 500,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 530 000,00	2 480 500,00	2 480 500,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 020 424,83	9 349 009,25	9 349 009,25
---	----------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	9 349 009,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DF 042 = RI 040 ;

(8) Pour les comptes 67...: aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(9) Pour le compte 6815 :si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	43 000,00	27 000,00	27 000,00
6419	Remb. sur Rém. du Pers.	18 000,00	27 000,00	27 000,00
6459	Remb.Ch. de S.S& de prévoyance	25 000,00		
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 147 700,00	1 137 009,00	1 137 009,00
70872	par budg annex et les reg mun.	966 700,00	986 009,00	986 009,00
7088	Aut.Prod.Act.Ann.(Ab.Vent.Ouv)	181 000,00	151 000,00	151 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	6 935 296,00	6 935 296,00	6 935 296,00
746	Dot. Gén. de décentralisation	440 000,00	440 000,00	440 000,00
74748	Autres Communes	6 495 296,00	6 495 296,00	6 495 296,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		8 125 996,00	8 099 305,00	8 099 305,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)	29 500,00		
774	Subventions exceptionnelles	23 500,00		
775	Produits des cessions d'Immo.	6 000,00		
78	Reprises sur provisions (d) (5)	300 000,00		
7875	Rep.Prov. Pr Risk.& Ch. Excep.	300 000,00		
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 455 496,00	8 099 305,00	8 099 305,00

042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)</i>	780 463,00	466 000,00	466 000,00
777	<i>Quote part subvention inv.</i>	780 463,00	466 000,00	466 000,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		780 463,00	466 000,00	466 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	9 235 959,00	8 565 305,00	8 565 305,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	783 704,25
	=
	9 349 009,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RF 042 = DI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Pour les comptes 7815 : Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (5)	8 901 680,83	4 194 000,00	4 194 000,00
0010	Dessablage de la Leyre	40 000,00	110 000,00	110 000,00
0011	Réensablement des plages	730 435,10	890 000,00	890 000,00
0012	Eaux pluviales	2 661 715,52	1 680 000,00	1 680 000,00
0013	Travaux de dragage	690 762,00	350 000,00	350 000,00
0014	Contrat de Plan Etat/Région :			
0015	Contrat de Plan Etat/Région :			
0016	Matériels et équipements nautiques	43 904,94	40 000,00	40 000,00
0017	Désenvasement des ports	50 000,00	60 000,00	60 000,00
0018	Canal des Etangs	25 000,00	60 000,00	60 000,00
0019	Salle du Comité		100 000,00	100 000,00
0020	Acquisitions et travaux pour le siège	306 911,68	238 000,00	238 000,00
0021	Acquis. matériel pour le SHI	966 504,50	20 000,00	20 000,00
0022	Travaux de balisages des passes	85 048,30	60 000,00	60 000,00
0023	Tourisme	35 000,00	46 000,00	46 000,00
0024	Route de l'huitre - signalitique	4 778,02		
0025	Travaux de Balisage	70 000,00	60 000,00	60 000,00
0026	Pôle de Ressources Numériques	53 253,12	65 000,00	65 000,00
0027	Contrat de Projet	2 359 422,35	300 000,00	300 000,00
0028	Etudes environnementales	128 945,30	115 000,00	115 000,00
0029	Mesure Environnementale : CET	650 000,00		
	Total des dépenses d'équipement	8 901 680,83	4 194 000,00	4 194 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
10222	F.C.T.V.A.			
13	Subventions d'investissement			
1311	Etat et Etab. nationaux			
1312	Régions			
1313	Départements			
16	Emprunts et dettes assimilées	174 000,00	320 510,00	320 510,00
1641	Emprunts en Euros	42 000,00	236 370,00	236 370,00
16871	Etat et Etab. nationaux	132 000,00	84 140,00	84 140,00
18	Compte de liaison (affectation à budgets annexes...)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	16 087,40	12 903,68	12 903,68

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
Total des dépenses financières		190 087,40	333 413,68	333 413,68
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES		9 091 768,23	4 527 413,68	4 527 413,68

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 23 : Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>	780 463,00	466 000,00	466 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	780 463,00	466 000,00	466 000,00
13911	<i>Etat et Etab. nationaux</i>	527 316,00	280 000,00	280 000,00
13912	<i>Régions</i>	213 782,00	156 000,00	156 000,00
13913	<i>Départements</i>	39 365,00	30 000,00	30 000,00
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		780 463,00	466 000,00	466 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	9 872 231,23	4 993 413,68	4 993 413,68
--	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	1 477 665,85
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	212 820,47
	=
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	6 683 900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(6) Pour les comptes 15.... 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	565 500.00	331 000.00	331 000.00
1311	Etat et Etab. nationaux	250 000.00	26 000.00	26 000.00
1312	Régions	307 800.00	305 000.00	305 000.00
1313	Départements	7 700.00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 000 000.00		
1641	Emprunts en Euros	2 000 000.00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		2 565 500,00	331 000,00	331 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 310 000.00	3 472 400.00	3 472 400.00
10222	F.C.T.V.A.	405 000.00	432 400.00	432 400.00
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	2 905 000.00	3 040 000.00	3 040 000.00
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison: affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisations	-6 000.00		
Total des recettes financières		3 304 000,00	3 472 400,00	3 472 400,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 869 500,00	3 803 400,00	3 803 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Pour les opérations pour compte de tiers n°... : Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	3 040 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	490 000,00	530 500,00	530 500,00
192	<i>+ ou - values sur cess. d'immo</i>	6 000,00		
28031	<i>Frais d'études</i>	111 400,00	80 500,00	80 500,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	8 300,00	7 300,00	7 300,00
280414	<i>Communes</i>	43 500,00	44 000,00	44 000,00
280418	<i>Autres org. publics</i>	600,00		
2805	<i>Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Dr.</i>	50 800,00	57 000,00	57 000,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	166 500,00	246 000,00	246 000,00
28183	<i>Mat.de bureau et informatique</i>	38 400,00	36 000,00	36 000,00
28184	<i>Mobilier</i>	8 500,00	9 500,00	9 500,00
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	56 000,00	50 200,00	50 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 530 000,00	2 480 500,00	2 480 500,00

041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
-----	-------------------------------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 530 000,00	2 480 500,00	2 480 500,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	9 399 500,00	6 283 900,00	6 283 900,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	400 000,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	6 683 900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(7) Pour les comptes 15...2, 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 ; Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0010

LIBELLE : Dessablage de la Leyre

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	328 393,41	a	110 000,00	b	110 000,00
20	Immobilisations incorporelles	711,12				
2033	Frais d'insertion	711,12				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	327 682,29		110 000,00	110 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	327 682,29		110 000,00	110 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	110 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0011

LIBELLE : Réensablement des pages

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		4 623 833,90	a 48 739,39	890 000,00	b 890 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	188 806,11				
2031	Frais d'études	174 561,72				
2033	Frais d'insertion	14 244,39				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	4 435 027,79	48 739,39	890 000,00	890 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	4 429 406,00	48 739,39	890 000,00	890 000,00	
238	Av. versées.Com.Immo.Corp.	5 621,79				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	938 739,39
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0012

LIBELLE : Eaux pluviales

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	5 823 064,24	a 65 131,52	1 680 000,00	b 1 680 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	310 687,15				
2031	Frais d'études	294 965,95				
2033	Frais d'insertion	15 721,20				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	39 919,87				
2188	Autres immo corporelles	39 919,87				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	5 472 457,22	65 131,52	1 680 000,00	1 680 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	5 443 865,64	65 131,52	1 680 000,00	1 680 000,00	
238	Av. versées .Com.Immo.Corp.	28 591,58				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 20 000,00
13	Subventions d'investissement		20 000,00
1311	Etat et Etab. nationaux		20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	1 725 131,52
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0013

LIBELLE : Travaux de dragage

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 739 076,67	2 571,28	350 000,00	350 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	81 035,42				
2031	Frais d'études	79 794,79				
2033	Frais d'insertion	1 240,63				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 658 041,25	2 571,28	350 000,00	350 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	1 658 041,25	2 571,28	350 000,00	350 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	352 571,28
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0014

LIBELLE : Contrat de Plan Etat/Région :

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		5 918 002,46	a		b	
20	Immobilisations incorporelles	307 398,21				
2031	Frais d'études	305 495,38				
2033	Frais d'insertion	1 902,83				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	5 610 604,25				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	5 610 604,25				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0015

LIBELLE : Contrat de Plan Etat/Région :

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	4 494 405,70	a		b	
20	Immobilisations incorporelles	314 126,62				
2031	Frais d'études	296 513,17				
2033	Frais d'insertion	5 799,34				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	11 814,11				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	37 849,60				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	2 314,68				
2188	Autres immo corporelles	35 534,92				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	4 142 429,48				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	4 142 429,48				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0016
LIBELLE : Matériels et équipements nautiques

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		275 649,27	a	40 000,00	b	40 000,00
20	Immobilisations incorporelles	9 438,57		5 000,00	5 000,00	
2033	Frais d'insertion	682,80				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	8 755,77		5 000,00	5 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	9 000,00				
20418	Autres organismes publics	9 000,00				
21	Immobilisations corporelles	254 459,90		35 000,00	35 000,00	
2182	Matériel de transport	109 302,44				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	5 955,98		15 000,00	15 000,00	
2188	Autres immo corporelles	139 201,48		20 000,00	20 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 750,80				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	2 750,80				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	40 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération :

(2) Rayer la mention inutile :

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0017

LIBELLE : Désenvasement des ports

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 932 358,25	a	60 000,00	60 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	36 706,58				
2031	Frais d'études	32 485,56				
2033	Frais d'insertion	4 221,02				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 895 651,67		60 000,00	60 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	1 895 651,67		60 000,00	60 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	60 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0018

LIBELLE : Canal des Etangs

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		209 455,53	a	60 000,00	60 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	15 216,76				
2031	Frais d'études	15 161,76				
2033	Frais d'insertion	55,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	194 238,77		60 000,00	60 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	194 238,77		60 000,00	60 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	60 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0019

LIBELLE : Salle du Comité

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		4 734,40	a	100 000,00	100 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	4 734,40				
2031	Frais d'études	4 664,40				
2033	Frais d'insertion	70,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			100 000,00	100 000,00	
2313	Constructions			100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	100 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0020
LIBELLE : Acquisitions et travaux pour le siège

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 535 498,08	7 237,24	238 000,00	238 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	154 101,70	2 392,00	55 000,00	55 000,00	
2033	Frais d'insertion	1 346,22				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	152 755,48	2 392,00	55 000,00	55 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	393 145,10	4 845,24	93 000,00	93 000,00	
2182	Matériel de transport	153 606,92		45 000,00	45 000,00	
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	149 667,50		23 000,00	23 000,00	
2184	Mobilier	46 357,53	4 845,24	5 000,00	5 000,00	
2188	Autres immo corporelles	43 513,15		20 000,00	20 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	988 251,28		90 000,00	90 000,00	
2313	Constructions	262 691,97		90 000,00	90 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	725 559,31				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	245 237,24
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0021

LIBELLE : Acquis. matériel pour le SHI

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 160 122,15	a 73 661,16	20 000,00	b 20 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	18 212,83		12 500,00	12 500,00	
2033	Frais d'insertion	3 954,94				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	14 257,89		12 500,00	12 500,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	286 657,14	491,34	7 500,00	7 500,00	
2182	Matériel de transport	84 099,35				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	33 533,86		2 000,00	2 000,00	
2184	Mobilier	31 504,26	491,34			
2188	Autres immo corporelles	137 519,67		5 500,00	5 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	855 252,18	73 169,82			
2313	Constructions	855 252,18	73 169,82			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	93 661,16
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0022
LIBELLE : Travaux de balisages des passes

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	293 409,24	8 999,90	60 000,00	60 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	24 405,83				
2031	Frais d'études	15 806,33				
2033	Frais d'insertion	825,50				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	7 774,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	19 095,33	3 833,18			
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	18 407,63	3 833,18			
2188	Autres immo corporelles	687,70				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	249 908,08	5 166,72	60 000,00	60 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	249 908,08	5 166,72	60 000,00	60 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	68 999,90
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0023

LIBELLE : Tourisme

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	34 951,61	a	46 000,00	b	46 000,00
20	Immobilisations incorporelles	34 951,61		36 000,00	36 000,00	
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	34 951,61		36 000,00	36 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			10 000,00	10 000,00	
2184	Mobilier			10 000,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	46 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0024

LIBELLE : Route de l'huître - signalitiques

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	65 064,84	a		b	
20	Immobilisations incorporelles	205,00				
2033	Frais d'insertion	205,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	64 859,84				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	64 859,84				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0025

LIBELLE : Travaux de Balisage

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	347 268,29	a	60 000,00	b	60 000,00
20	Immobilisations incorporelles	1 899,00				
2033	Frais d'insertion	1 899,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	345 369,29		60 000,00	60 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	345 369,29		60 000,00	60 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	60 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération :

(2) Rayer la mention inutile :

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0026
LIBELLE : Pôle de Ressources Numériques

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		365 278,46	1 782,04	65 000,00	65 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	115 480,45	1 782,04	65 000,00	65 000,00	
2033	Frais d'insertion	1 352,76				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	114 127,69	1 782,04	65 000,00	65 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	32 562,26				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	32 562,26				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	217 235,75				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	217 235,75				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	66 782,04
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0027

LIBELLE : Contrat de Projet

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)/(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		2 188 758,01	594 657,46	300 000,00	300 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	54 988,91				
2031	Frais d'études	51 490,33				
2033	Frais d'insertion	3 498,58				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 047 967,78	545 023,46			
2182	Matériel de transport	2 047 967,78	545 023,46			
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	85 801,32	49 634,00	300 000,00	300 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	85 801,32	49 634,00	300 000,00	300 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		400 000,00	311 000,00
13	Subventions d'investissement	400 000,00	311 000,00
1311	Etat et Etab. nationaux	250 000,00	6 000,00
1312	Régions	150 000,00	305 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	183 657,46
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0028

LIBELLE : Etudes environnementales

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	128 369,33	24 885,86	115 000,00	115 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	67 591,48	24 885,86	115 000,00	115 000,00	
2031	Frais d'études	67 591,48	24 885,86	115 000,00	115 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	60 777,85				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	60 777,85				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	139 885,86
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0029
LIBELLE : Mesure Environnementale : CET

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	654 756,25	a 650 000,00		b	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	650 000,00	650 000,00			
20414 204148	Subv. COMMUNES Autres Communes	650 000,00	650 000,00			
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	4 756,25				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	4 756,25				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	650 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	IV
	AI

AI - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	--	---	-------------------------------------	-----------	------------------------	---	-----------	------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES (3)	2 652 509,25	1 531 870,00	1 081 376,00							3 093 437,00	989 817,00	9 349 009,25
	Dépenses de l'exercice	2 652 509,25	1 531 870,00	1 081 376,00							3 093 437,00	989 817,00	9 349 009,25
011	Charges à caractère général	10 000,00	698 600,00	504 000,00							1 386 400,00	731 000,00	3 330 000,00
012	Charges de personnel et frais as		730 770,00	577 376,00							1 707 037,00	258 817,00	3 274 000,00
65	Autres charges de gestion coura	1 000,00	102 500,00										103 500,00
66	Charges financières	152 361,31											152 361,31
67	Charges exceptionnelles	3 500,00											3 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert	530 500,00											530 500,00
022	Dépenses imprévues	5 147,94											5 147,94
023	Virement à la section d'investiss	1 950 000,00											1 950 000,00
	Restes à réaliser-reports												
	RECETTES (3)	7 745 000,25	12 000,00	452 000,00							1 035 009,00	105 000,00	9 349 009,25
	Recettes de l'exercice	7 745 000,25	12 000,00	452 000,00							1 035 009,00	105 000,00	9 349 009,25
	Solde d'exé reporté	783 704,25											783 704,25
013	Atténuation de charges										27 000,00		27 000,00
70	Produits des services, du domai		12 000,00	12 000,00							1 008 009,00	105 000,00	1 137 009,00
74	Dotations et participations	6 495 296,00		440 000,00									6 935 296,00
042	Opérations d'ordre de transfert	466 000,00											466 000,00
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE	5 092 491,00	-1 519 870,00	-629 376,00							-2 058 428,00	-884 817,00	

INVESTISSEMENT

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	--	---	-------------------------------------	-----------	------------------------	---	-----------	------------	---	------------------------	-------

	DEPENSES (3)	1 012 234,15	345 237,24	93 661,16							5 186 767,45	46 000,00	6 683 900,00
	Dépenses de l'exercice	1 012 234,15	338 000,00	20 000,00							3 790 000,00	46 000,00	5 206 234,15
001	Solde d'exé reporté	212 820,47											212 820,47
16	Emprunts et dettes assimilées	320 510,00											320 510,00

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles		55 000,00	12 500,00							185 000,00	36 000,00	288 500,00
21	Immobilisations corporelles		93 000,00	7 500,00							35 000,00	10 000,00	145 500,00
23	Immobilisations en cours		190 000,00								3 570 000,00		3 760 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert												466 000,00
020	Dépenses imprévues												12 903,68
	Restes à réaliser-reports		7 237,24	73 661,16							1 396 767,45		1 477 665,85
	RECETTES (3)												
	Recettes de l'exercice		5 952 900,00								731 000,00		6 683 900,00
											331 000,00		6 283 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves												3 472 400,00
13	Subventions d'investissement										331 000,00		331 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert												530 500,00
021	Virement de la section de fonction												1 950 000,00
	Restes à réaliser-reports										400 000,00		400 000,00
	SOLDE		-345 237,24	-93 661,16							-4 455 767,45	-46 000,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une école et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 al. et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION OPERATIONS NON VENTILEES	A 01

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		2 652 509,25
Dépenses de l'exercice		2 652 509,25
011	Charges à caractère général	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00
66	Charges financières	152 361,31
67	Charges exceptionnelles	3 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	530 500,00
022	Dépenses imprévues	5 147,94
023	Virement à la section d'investissement	1 950 000,00
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		7 745 000,25
Recettes de l'exercice		7 745 000,25
002	Solde d'exé reporté	783 704,25
74	Dotations et participations	6 495 296,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	466 000,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		5 092 491,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		1 012 234,15
Dépenses de l'exercice		1 012 234,15
001	Solde d'exé reporté	212 820,47
16	Emprunts et dettes assimilées	320 510,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	466 000,00
020	Dépenses imprévues	12 903,68
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		5 952 900,00
Recettes de l'exercice		5 952 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 472 400,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	530 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 950 000,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		4 940 665,85

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 0

**FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	02 Administration générale										TOTAL FONCTION
		020	021	022	023	024	025	026	03		04	
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations (non classées ailleurs)	Cimetières et pompes funèbres	Justice	Subvention globale	Autre action de coopération décentralisée	
	DEPENSES											
	Dépenses de l'exercice	1 446 870,00			85 000,00							1 531 870,00
		1 446 870,00			85 000,00							1 531 870,00
011	Charges à caractère général	613 600,00										698 600,00
012	Charges de personnel et frais assis	730 770,00										730 770,00
65	Autres charges de gestion couran	102 500,00										102 500,00
	Restes à réaliser-reports											
	RECETTES											
	Recettes de l'exercice	12 000,00										12 000,00
		12 000,00										12 000,00
70	Produits des services, du domaine	12 000,00										12 000,00
	Restes à réaliser-reports											
	SOLDE	-1 434 870,00			-85 000,00							-1 519 870,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	02 Administration générale										TOTAL FONCTION
		020	021	022	023	024	025	026	03		04	
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations (non classées ailleurs)	Cimetières et pompes funèbres	Justice	Subvention globale	Autre action de coopération décentralisée	
	DEPENSES											
	Dépenses de l'exercice	345 237,24										345 237,24
		338 000,00										338 000,00
20	Immobilisations incorporelles	55 000,00										55 000,00
21	Immobilisations corporelles	93 000,00										93 000,00
23	Immobilisations en cours	190 000,00										190 000,00
	Restes à réaliser-reports	7 237,24										7 237,24
	RECETTES											
	Recettes de l'exercice											
	Restes à réaliser-reports											
	SOLDE	-345 237,24										-345 237,24

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A 1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE
FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure				12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL FONCTION
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours		
	DEPENSES						
	Dépenses de l'exercice					1 081 376,00	1 081 376,00
011	Charges à caractère général						
012	Charges de personnel et frais assimilés					504 000,00	504 000,00
	Restes à réaliser-reports					577 376,00	577 376,00
	RECETTES						
	Recettes de l'exercice					452 000,00	452 000,00
	Restes à réaliser-reports					452 000,00	452 000,00
70	Produits des services, du domaine et ve					12 000,00	12 000,00
74	Dotations et participations					440 000,00	440 000,00
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE					-629 376,00	-629 376,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure				12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL FONCTION
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours		
	DEPENSES						
	Dépenses de l'exercice					93 661,16	93 661,16
20	Immobilisations incorporelles					20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles					12 500,00	12 500,00
	Restes à réaliser-reports					7 500,00	7 500,00
	RECETTES						
	Recettes de l'exercice					73 661,16	73 661,16
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE					-93 661,16	-93 661,16

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A.1

FONCTION 2-ENSEIGNEMENT ET FORMATION
FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement primaire			22	23	24	25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL FONCTION
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	Enseignement du deuxième degré	Enseignement supérieur	Formation continue	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement			
	DEPENSES														
	Dépenses de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	RECETTES														
	Recettes de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	SOLDE														

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement primaire			22	23	24	25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL FONCTION
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	Enseignement du deuxième degré	Enseignement supérieur	Formation continue	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement			
	DEPENSES														
	Dépenses de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	RECETTES														
	Recettes de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	SOLDE														

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 3 - CULTURE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	30 Services communs		31 Expression artistique				32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL FONCTION	
				311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel			
	DEPENSES													
	Dépenses de l'exercice													
	Restes à réaliser-reports													
	RECETTES													
	Recettes de l'exercice													
	Restes à réaliser-reports													
	SOLDE													

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	30 Services communs		31 Expression artistique				32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL FONCTION	
				311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel			
	DEPENSES													
	Dépenses de l'exercice													
	Restes à réaliser-reports													
	RECETTES													
	Recettes de l'exercice													
	Restes à réaliser-reports													
	SOLDE													

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A 1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE
FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports							42 Jeunesse			TOTAL FONCTION
			411	412	413	414	415	421	422	423			
			Salles de sport,	Stades	Piscines	Autres	Manifestations	Centres de loisirs	Autres activités	Colonies de			
	DEPENSES												
	Dépenses de l'exercice												
	Restes à réaliser-reports												
	RECETTES												
	Recettes de l'exercice												
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE												

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports							42 Jeunesse			TOTAL FONCTION
			411	412	413	414	415	421	422	423			
			Salles de sport,	Stades	Piscines	Autres	Manifestations	Centres de loisirs	Autres activités	Colonies de			
	DEPENSES												
	Dépenses de l'exercice												
	Restes à réaliser-reports												
	RECETTES												
	Recettes de l'exercice												
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE												

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	51 Santé				52 Interventions sociales				TOTAL FONCTION
		510	511	512	520	521	522	523	524	
		Services communs	Dispensaires et autres établissements sanitaires	Action de prévention sanitaire	Services communs	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	Actions en faveur de l'enfance et l'adolescence	Actions en faveur des personnes en difficulté	Autres services	
	DEPENSES									
	Dépenses de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
	RECETTES									
	Recettes de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
	SOLDE									

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	51 Santé				52 Interventions sociales				TOTAL FONCTION
		510	511	512	520	521	522	523	524	
		Services communs	Dispensaires et autres établissements sanitaires	Action de prévention sanitaire	Services communs	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	Actions en faveur de l'enfance et l'adolescence	Actions en faveur des personnes en difficulté	Autres services	
	DEPENSES									
	Dépenses de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
	RECETTES									
	Recettes de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
	SOLDE									

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 6 - FAMILLE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL FONCTION
	DEPENSES						
	Dépenses de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	RECETTES						
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE						

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL FONCTION
	DEPENSES						
	Dépenses de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	RECETTES						
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE						

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 7 - LOGEMENT
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	TOTAL FONCTION
	DEPENSES					
	Dépenses de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
	RECETTES					
	Recettes de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
	SOLDE					

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	TOTAL FONCTION
	DEPENSES					
	Dépenses de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
	RECETTES					
	Recettes de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
	SOLDE					

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	81 Services urbains							82 Aménagement urbain		
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexe de voirie	822 Voirie communale et routes
	DEPENSES										
	Dépenses de l'exercice		665 009,00						371 514,00		
			665 009,00						371 514,00		
011	Charges à caractère général		59 000,00						75 900,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés		606 009,00						295 614,00		
	Restes à réaliser-reports										
	RECETTES										
	Recettes de l'exercice		674 009,00						32 000,00		
			674 009,00						32 000,00		
013	Atténuation de charges										
70	Produits des services, du domaine et ventes		674 009,00						27 000,00		
	Restes à réaliser-reports								5 000,00		
	SOLDE		9 000,00						-339 514,00		

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	81 Services urbains							82 Aménagement urbain		
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexe de voirie	822 Voirie communale et routes
	DEPENSES										
	Dépenses de l'exercice								66 782,04		
									65 000,00		
20	Immobilisations incorporelles										
21	Immobilisations corporelles										
23	Immobilisations en cours								65 000,00		
	Restes à réaliser-reports								1 782,04		
	RECETTES										
	Recettes de l'exercice										
	Subventions d'investissement										
13	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE								-66 782,04		

IV - ANNEXES		IV
SECTION D' INVESTISSEMENT		A 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

82		83				TOTAL FONCTION
Aménagement urbain		Environnement				
823	824	830	831	832	833	
Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Actions spécifiques de lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel	
			321 000,00		1 735 914,00	3 093 437,00
			321 000,00		1 735 914,00	3 093 437,00
			26 000,00		1 225 500,00	1 386 400,00
			295 000,00		510 414,00	1 707 037,00
			321 000,00		8 000,00	1 035 009,00
			321 000,00		8 000,00	1 035 009,00
			321 000,00		8 000,00	27 000,00
						1 008 009,00
					-1 727 914,00	-2 058 428,00

INVESTISSEMENT

82		83				TOTAL FONCTION
Aménagement urbain		Environnement				
823	824	830	831	832	833	
Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Actions spécifiques de lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel	
			651 571,18	650 000,00	3 818 414,23	5 186 767,45
			640 000,00		3 085 000,00	3 790 000,00
			640 000,00		120 000,00	185 000,00
					35 000,00	35 000,00
					2 930 000,00	3 570 000,00
			11 571,18	650 000,00	733 414,23	1 396 767,45
					731 000,00	731 000,00
					331 000,00	331 000,00
					331 000,00	331 000,00
					400 000,00	400 000,00
			-651 571,18	-650 000,00	-3 087 414,23	-4 455 767,45

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL FONCTION
	DEPENSES								
	Dépenses de l'exercice						989 817,00		989 817,00
011	Charges à caractère général						731 000,00		731 000,00
012	Charges de personnel et frais assis						258 817,00		258 817,00
	Restes à réaliser-reports								
	RECETTES								
	Recettes de l'exercice						105 000,00		105 000,00
70	Produits des services, du domaine						105 000,00		105 000,00
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE						-884 817,00		-884 817,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL FONCTION
	DEPENSES								
	Dépenses de l'exercice						46 000,00		46 000,00
20	Immobilisations incorporelles						36 000,00		36 000,00
21	Immobilisations corporelles						10 000,00		10 000,00
	Restes à réaliser-reports								
	RECETTES								
	Recettes de l'exercice								
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE						-46 000,00		-46 000,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS	A2.1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.1 – DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de	Annuité à payer au cours de	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	4 232 621,66	3 551 918,22	395 415,72	74 908,98	320 506,74
Auprès des organismes de droit privé					
Agence de l'eau adour Garonne	932 621,66	382 531,65	84 233,36	94,67	84 138,69
Crédit Foncier	2 000 000,00	2 000 000,00	214 632,08	21 607,22	193 024,86
Caisses d'Epargne Aquitaine Nord	1 300 000,00	1 169 386,57	96 550,28	53 207,09	43 343,19
Auprès des organismes de droit public					
... (3)					
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)					
... (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A2.2 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
...					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

A2.3 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location – ventes			
Dettes pour location – acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
...			

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

A2.4

A2.4 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
<u>Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</u>							
P199706145 - REHABILITATION ANDERNOS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18 934,11	1 456,49	0,00	0,000000	0,00	0,041006
P2001200 - SANITAIRES LA HUME	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 768,39	2 076,92	0,00	0,000000	0,00	0,058473
P2002203 - PLUVIAL LEGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 894,21	6 978,85	3 489,43	0,000000	0,00	0,196481
P2002204 - PLUVIAL GUJAN	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 231,42	17 046,30	8 523,16	0,000000	0,00	0,479918
P2002205 - SANITAIRES ANDERNOS, AUDENGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	45 425,54	9 085,14	4 542,59	0,000000	0,00	0,255781
P2002206 - SANITAIRES ARCACHON, LA TESTE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	58 489,20	11 697,84	5 848,92	0,000000	0,00	0,329339
P2002207 - PLUVIAL LA TESTE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 617,29	17 123,53	8 561,81	0,000000	0,00	0,482092
P2003212 - LE TIMOUNET GUJAN-MESTRAS	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 241,80	10 272,54	6 848,36	0,000000	0,00	0,289211
P2004214 - PROGRAMME LITTORAL 2001,2002 SANITAIRES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	176 114,49	70 445,85	52 834,41	0,000000	0,00	1,983318
P2004215 - PROGRAMME LITTRAL 2001, 2002 SANITAIRES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 380,00	8 552,00	6 414,00	0,000000	0,00	0,240771
P2004216 - PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	48 000,00	19 200,00	14 400,00	0,000000	0,00	0,540553
P2004217 - PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	16 708,18	6 683,32	5 012,51	0,000000	0,00	0,188161
P2005219 - FOSSE INTERCEPTEUR DE LANTON	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	17 263,03	10 357,87	9 207,01	0,000000	0,00	0,291613
P2007221 - GUJAN MESTRAS EAUX PLUVIALES MEYRAN 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	64 000,00	46 933,36	42 666,70	0,000000	0,00	1,321352
P2007222 - ARES EAUX PLUVIALES 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	29 547,20	21 667,96	19 698,15	0,000000	0,00	0,610035
P2007223 - EAUX PLUVIALES LE TEICH (1ère partie) CENTRE BOURG	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	142 400,00	104 426,68	94 933,35	0,000000	0,00	2,940008
P2007225 - EAUX PLUVIALES ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	7 386,80	5 417,00	4 924,55	0,000000	0,00	0,152509
P2007226 - AUDENGE AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	11 170,00	5 585,00	4 468,00	0,000000	0,00	0,157239

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
P2007227 - ANDERNOS AMENAGEMENT PLACE LOUIS DAVID/GAMBETTA	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 050,00	7 525,00	6 020,00	0,000000	0,00	0,211857
P200920412 - CET AUDENGE MISE EN CONFORMITE	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	1 300 000,00	1 169 386,57	1 126 043,38	4,550000	53 207,09	32,922677
P201106205 - CONSTRUCTIONS BATIMENT SIHS ET DRAGUE ASPIRATRICE POUR LE BASSIN	CREDIT FONCIER	2 000 000,00	2 000 000,00	1 806 975,14	4,370000	21 607,22	56,307603
TOTAL		4 232 621,66	3 551 918,22	3 231 411,47		74 814,31	100,000000
TOTAL GENERAL		4 232 621,66	3 551 918,22	3 231 411,47		74 814,31	100,000000

(1) répartir les emprunts selon le type de taux au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles ;

(2) préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;

(3) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;

(4) emprunts dont la banque ou la collectivité a la possibilité de modifier le contrat en cours (passage d'un taux fixe à taux indexé) ou de changer de calcul du capital ;

(5) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(6) il s'agit des intérêts dus au titres de contrat initial et capitalisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A2.5

A2.5 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)		Niveau de taux	en (7) intérêts	
TOTAL GENERAL					4 232 621,66	3 551 918,22									74 814,31	320 506,74	121 095,21
164					3 300 000,00	3 169 386,57									74 814,31	236 368,05	121 095,21
1641 - 1641					3 300 000,00	3 169 386,57									74 814,31	236 368,05	121 095,21
000 - Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					4 232 621,66	3 551 918,22									74 814,31	320 506,74	121 095,21
P201106205	2011	C	CONSTRUCTIONS BATIMENT SIHS ET DRAGUE ASPIRATRICE POUR LE BASSIN	CREDIT FONCIER	2 000 000,00	2 000 000,00	14 ans, 29 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	4,438178	FIXE	FIXE	4,370000	21 607,22	193 024,86	73 919,84
P200920412	2009	P	CET AUDENGE MISE EN CONFORMITE	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	1 300 000,00	1 169 386,57	17 ans, 29 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	4,558623	FIXE	FIXE	4,550000	53 207,09	43 343,19	47 175,37
168					932 621,66	382 531,65									0,00	84 138,69	0,00
16871 - 16871					932 621,66	382 531,65									0,00	84 138,69	0,00
000 - Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					4 232 621,66	3 551 918,22									74 814,31	320 506,74	121 095,21
P2007225	2007	P	EAUX PLUVIALES ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	7 386,80	5 417,00	10 ans, 6 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	FIXE	FIXE	0,000000	0,00	492,45	0,00
P2007223	2007	P	EAUX PLUVIALES LE TEICH (1ère partie) CENTRE BOURG	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	142 400,00	104 426,68	10 ans, 1 mois, 13 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	FIXE	FIXE	0,000000	0,00	9 493,33	0,00
P2007222	2007	P	ARES EAUX PLUVIALES 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	29 547,20	21 667,96	10 ans, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	FIXE	FIXE	0,000000	0,00	1 969,81	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
P2007221	2007	P	GUJAN MESTRAS EAUX PLUVIALES MEYRAN 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	64 000,00	46 933,36	10 ans, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 266,66	0,00
P2007227	2005	P	ANDERNOS AMENAGEMENT PLACE LOUIS DAVID/GAMBETTA	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 050,00	7 525,00	4 ans, 6 mois, 6 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 505,00	0,00
P2007226	2005	P	AUDENGE AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	11 170,00	5 585,00	4 ans, 6 mois, 6 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 117,00	0,00
P2005219	2005	P	FOSSE INTERCEPTEUR DE LANTON	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	17 263,03	10 357,87	8 ans, 4 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 150,86	0,00
P2004217	2004	P	PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	16 708,18	6 683,32	3 ans, 8 mois, 8 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 670,81	0,00
P2004216	2004	P	PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	48 000,00	19 200,00	3 ans, 8 mois, 8 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 800,00	0,00
P2004215	2004	P	PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 SANITAIRES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 380,00	8 552,00	3 ans, 6 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 138,00	0,00
P2004214	2004	P	PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 SANITAIRES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	176 114,49	70 445,85	3 ans, 6 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	17 611,44	0,00
P2003212	2003	P	LE TIMOUNET GUJAN-MESTRAS	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 241,80	10 272,54	2 ans, 2 mois, 13 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 424,16	0,00
P2002207	2002	P	PLUVIAL LA TESTE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 617,29	17 123,53	1 an, 6 mois 29 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	8 561,72	0,00
P2002206	2002	P	SANITAIRES ARCAÇON, LA TESTE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	58 489,20	11 697,84	1 an, 6 mois 18 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	5 848,92	0,00
P2002205	2002	P	SANITAIRES ANDERNOS, AUDENGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	45 425,54	9 085,14	1 an, 6 mois 18 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 542,55	0,00
P2002204	2002	P	PLUVIAL GUJAN	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 231,42	17 046,30	1 an, 4 mois 30 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	8 523,14	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
P2002203	2002	P	PLUVIAL LEGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 894,21	6 978,85	1 an, 4 mois 30 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 489,42	0,00
P2001200	2001	P	SANITAIRES LA HUME	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 768,39	2 076,92	4 mois, 10 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 076,92	0,00
P199706145	1997	P	REHABILITATION ANDERNOS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18 934,11	1 456,49	7 mois, 20 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705568	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 456,48	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(4) Indiquer le type d'index (ex EURIBOR, 3 mois...) ;

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et complabilisés à l'article 6611 " intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel

et comptabilisés à l'article 668 ;

(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A2.9

	1 - Indices en euros	2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	3 - Ecart d'indices zone euro	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	5 - Ecart d'indices hors zone euro	6 - Autres indices
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
B - Barrière simple. Pas d'effet de levier	Encours Début	3 551 918,22	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
C - Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de Produits	0	0	0	0	0
F - Autres types de structure	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Encours Début	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délégation du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) 763,00 €	07/10/1996
	Biens ou catégories de biens amortis	Durée: ans
	Frais d'études et de recherche	5
	Logiciels	2
	Autres immobilisations incorporelles	5
	Matériels de transport	5
	Matériels de Bureau et informatique	4
	Mobiliers	10
	Autres immobilisations corporelles	10
	Matériels de transport - Drague	20

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de	Date de	Montant des	Montant total	Montant des	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov pour risques et charges (2)					2011	
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques et contentieux au titre du procès Aéroscan		01.01.2008	300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès)

A5 - ETALEMENT DE LA PROVISION (1)

Nature de la	Montant	Durée	Montant des	Provisions constituées	Montant restant à

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "état des provisions" qui font l'objet d'un étalement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire Budget... ..	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		970 550,40		I 799 413,68
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		970 550,40		II 799 413,68
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		174 000,00		320 510,00
1641	Emprunts en Euros	42 000,00		236 370,00
16871	Etat et Etab. nationaux	132 000,00		84 140,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		16 087,40		12 903,68
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	16 087,40		12 903,68
Transferts entre sections = C+D		780 463,00		466 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (5)	780 463,00		466 000,00
13911	Etat et Etab. nationaux	527 316,00		280 000,00
13912	Régions	213 782,00		156 000,00
13913	Départements	39 365,00		30 000,00
	Charges transférées (D) = E+F+G			
	Travaux en régie (E)			
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)			
	Stocks et en-cours (G)			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	799 413,68	212 820,47	1 012 234,15
	I	D001	IV

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Pour les comptes 15... et ...9 ; Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		3 929 000,00		III 2 912 900,00
Ressources propres externes (a)		-405 000,00		432 400,00
10222	F.C.T.V.A.	405 000,00		432 400,00
Autres recettes financières (b)		-6 000,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	-6 000,00		
Transferts entre sections (c) (5)		490 000,00		530 500,00
192	+ ou - values sur cess. d'immo	6 000,00		
28031	Frais d'études	111 400,00		80 500,00
28033	Frais d'insertion	8 300,00		7 300,00
280414	Communes	43 500,00		44 000,00
280418	Autres org. publics	600,00		
2805	Conc.Dr.Sin.Brev.Lic.Dr.	50 800,00		57 000,00
28182	Matériel de transport	166 500,00		246 000,00
28183	Mat.de bureau et informatique	38 400,00		36 000,00
28184	Mobilier	8 500,00		9 500,00
28188	Autres immo corporelles	56 000,00		50 200,00
021	Virement de la section de fonct. (d)	3 040 000,00		1 950 000,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL (V)
Recettes	2 912 900,00		R1068	5 952 900,00
	III	R001	3 040 000,00	V

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III - I(6)
Solde des op. financières		2 113 486,32	2 113 486,32

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	1 012 234,15
Recettes financières (V)	V	5 952 900,00
Solde (recettes – dépenses) (6)	VI = V – IV	4 940 665,85
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI + c/2763 + D (6)	4 940 665,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Pour les comptes 15 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Indiquer le signe algébrique ;

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.2
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.3
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.5

B1.2 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.3 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts Invest (1)	Somme nette des parts Invest (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif)

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement

B1.4 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités.....						
	...						
	8018 Autres engagements donnés.....						
	Au profit d'organismes publics.....						
	...						
	Au profit d'organismes privés.....						
	...						
	TOTAL.....						

B1.5 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL.....						
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	8028 Autres engagements reçus.....						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.6

**B1.6 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	Subvention COS		Comité des œuvres Sociales du Siba	Association Loi 1901	27 000,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Chapitres	Articles	Libellé de l'article	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation	... (1)	Total des recettes grevées d'une affectation
		Restes à employer au 01/01/N				
		Recettes				
		Dépenses				
		Restes à employer au 31/12/N				

(1) Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

IV - ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION				C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2012				
GRADES ou EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS		dont TNC
		Budgétaires	Pourvus	
TITULAIRES		48	48	
Secteur Administratif		11		
Directeur Général Adjoint	A	1	1	
Attaché Territorial	A	2	2	
Rédacteur Chef	A	2	2	
Adjoint Administratif principal 1ère CL	B	2	2	
Adjoint Administratif principal de 2ème CL	C	1	1	
Adjoint Administratif 2ème CL	C	1	1	1
Agent de Maîtrise	C	1	1	
Adjoint Technique 2ème CL	C	1	1	1
Secteur Assainissement		9		
Ingénieur en chef classe normale	A	2	2	
Ingénieur Principal	A	1	1	
Attaché Territorial	A	1	1	
Adjoint Administratif Principal 2ème CL	C	1	1	
Adjoint Administratif 1ère CL	C	2	2	
Adjoint Technique Principal 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Technique 1ère CL	C	1	1	
Secteur Hygiène et Santé		12		
Ingénieur en chef, CI normale	A	1	1	
Ingénieur	A	2	2	
Attaché Principal	A	1	1	
Technicien Principal de 1ère CL	B	1	1	
Technicien Principal de 2ème CL	B	2	2	
Agent de Maîtrise	C	1	1	
Adjoint Technique 2ème CL	C	2	2	
Adjoint Administratif 2ème CL	C	2	2	
Secteur Urbanisme		1		
Technicien Principal de 1ère CL	B	1	1	
Secteur Pôle Numérique		3		
Ingénieur Principal	A	1	1	
Adjoint Administratif 2ème CL	C	1	1	
Adjoint Technique 2ème CL	C	1	1	
Secteur Tourisme		3		
Adjoint Administratif 2ème CL	C	3	3	
Secteur Pôle Maritime		9		
Ingénieur Principal	A	2	2	
Ingénieur	A	1	1	
Rédacteur	B	2	2	
Technicien Principal 1ère CI	B	1	1	
Adjoint Administratif 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Technique Principal 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Technique 2ème CL	C	1	1	

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2012

C1.1

	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION ou IB	CONTRAT	MOTIF
AGENTS NON TITULAIRES	11				
CONTRAT SPECIFIQUE					
Directrice Générale des Services	A	Administration	82 188 €	article 47	Emploi Fonctionnel
Responsable Tourisme et communication	A	Tourisme	47 249 €	3-4	C.D.I.
Technicien Pôle Maritime	B	Pôle Maritime	30 143 €	3-4	C.D.I.
Technicien SIG	B	Pôle Numérique	24 989 €	3-5	C.D.D.
Animateur numérique du territoire	B	Tourisme	20 031 €	3-4	C.D.D.
Assistant de Pont	hors catégorie	Dragage	30 578 €	droit maritime	C.D.I.
Matelot	hors catégorie	Dragage	23 860 €	droit maritime	C.D.I.
Matelot	hors catégorie	Dragage	26 660 €	droit maritime	C.D.I.
Matelot	hors catégorie	Dragage	24 572 €	droit maritime	C.D.I.
Mécanicien	hors catégorie	Dragage	26 660 €	droit maritime	C.D.I.
Capitaine de Drague	hors catégorie	Dragage	42 594 €	droit maritime	C.D.I.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS		.../.../...	.../.../...		
CE					
Régies personnalisées					
...					

(1) Ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
Lotissement					
Service social et médico-social					
...					

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
...		.../.../...	.../.../...	

REPARTITION DES CHARGES ENTRE LES COMMUNES

EXERCICE 2012

COMMUNES	POURCENTAGE	MONTANT
COBAS (Communauté d'agglomération)	56,74511	3 685 763
BIGANOS	8,7653	569 332
AUDENGE	4,00729	260 285
LANTON	4,813	312 619
ANDERNOS LES BAINS	10,23228	664 617
ARES	4,75356	308 758
LEGE CAP FERRET	10,68346	693 922
TOTAL	100	6 495 296

IV - ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/(N-1)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/(N-1) (%)
Taxe d'habitation			%	%		
TFPB			%	%		
TFPNB			%	%		
CFE			%	%		
TOTAL			%	%		

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Le Président

Nombre de membres en exercice 34
 Nombre de membres présents 24
 Nombre de suffrages exprimés 32
 VOTES : Pour 32
 Contre
 Abstentions

Date de convocation :/...../.....

Présenté par le PF (1)
 A Arcachon le 10 février 2012

Le (1),
 Délibéré par le Comité (2), réuni en session
 A Arcachon le 10 février 2012

Les membres du Comité (2)

Ordinaire
Déchy

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture. le et de la publication le/...../.....

Le Comité à l'unanimité adopte et ont signé les membres présents.

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

REÇU LE

14 FEV. 2012

SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DRAGAGE**

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.25	A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)		X
p.26	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.26	A4 - Etat des provisions		X
p.26	A5 - Etalement des provisions		X
p.27	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.28	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.29	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
p.30	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		X
p.31	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		X
p.32	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		X
p.33	A8 - Etat des charges transférées		X
p.34	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.35	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
p.36	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.36	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.36	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p.36	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p.37	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
p.38	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.38	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.38	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.39/40	C1 - Etat du personnel		X
p.41	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p.42	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.42	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.42	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.42	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.43	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.43	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement publics ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau des opérations pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;
 - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III – Les provisions sont (2) :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ou cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V – Le présent budget a été voté (2) :
- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;~~
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Rayer la mention inutile.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	A 729 079,85	D 570 000,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	B	E
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	C (si déficit)	F 159 079,85 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		A+B+C 729 079,85	D+E+F 729 079,85

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	G 551 315,07	J 255 610,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	H 109 187,05	K
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	I (si solde négatif)	L 404 892,12 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		G+H+I 660 502,12	J+K+L 660 502,12

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	A+B+C+G+H+I 1 389 581,97	D+E+F+J+K+L 1 389 581,97
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	257 000,00		228 500,00	228 500,00	228 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	347 000,00		295 000,00	295 000,00	295 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	604 000,00		523 500,00	523 500,00	523 500,00
022	Dépenses imprévues	17 968,63		29 969,85	29 969,85	29 969,85
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	621 968,63		553 469,85	553 469,85	553 469,85
023	Virement à la section d'investissement (5)	35 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	80 000,00		35 610,00	35 610,00	35 610,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	115 000,00		175 610,00	175 610,00	175 610,00
	TOTAL	736 968,63		729 079,85	729 079,85	729 079,85

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 729 079,85

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
74	Dotations et participations	560 000,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
	Total des recettes de gestion courante	560 000,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
77	Produits exceptionnels	4 000,00				
	Total des recettes réelles de fonctionnement	564 000,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
	TOTAL	564 000,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 159 079,85

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	175 610,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-------------------	---

- (1) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	524 510,20	109 187,05	525 000,00	525 000,00	634 187,05
	Total des dépenses d'équipement	524 510,20	109 187,05	525 000,00	525 000,00	634 187,05
020	Dépenses imprévues	24 465,61		26 315,07	26 315,07	26 315,07
	Total des dépenses financières	24 465,61		26 315,07	26 315,07	26 315,07
	Total des dépenses réelles d'investissement	548 975,81	109 187,05	551 315,07	551 315,07	660 502,12

	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
--	--	--	--	--	--	--

	TOTAL	548 975,81	109 187,05	551 315,07	551 315,07	660 502,12
--	--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
--	--	--

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	660 502,12
--	---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement			45 000,00	45 000,00	45 000,00
	Total des recettes d'équipement			45 000,00	45 000,00	45 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	1 000,00				
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	30 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-4 000,00				
	Total des recettes financières	27 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	27 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00

021	<i>Virement de la section de fonctionnement (5)</i>	35 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	80 000,00		35 610,00	35 610,00	35 610,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	115 000,00		175 610,00	175 610,00	175 610,00

	TOTAL	142 000,00		255 610,00	255 610,00	255 610,00
--	--------------	-------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	404 892,12
--	--	-------------------

	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	660 502,12
--	---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	175 610,00
--	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

I – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	228 500,00		228 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	295 000,00		295 000,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		35 610,00	35 610,00
022	Dépenses imprévues	29 969,85		29 969,85
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		140 000,00	140 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	553 469,85	175 610,00	729 079,85

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	729 079,85
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Total des opérations d'équipement	634 187,05		634 187,05
020	Dépenses imprévues	26 315,07		26 315,07
	Dépenses d'investissement –Total	660 502,12		660 502,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	660 502,12
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
74	Dotations et participations	570 000,00		570 000,00
	Recettes de fonctionnement – Total	570 000,00		570 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	159 079,85
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	729 079,85
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	45 000,00		45 000,00
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		35 610,00	35 610,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		140 000,00	140 000,00
	Recettes d'investissement – Total	45 000,00	175 610,00	220 610,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	404 892,12
--	-------------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	35 000,00
-----------------------------------	------------------

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	660 502,12
--	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)	257 000,00	228 500,00	228 500,00
60612	Energie - Electricité	1 000,00	500,00	500,00
60622	Carburants	50 000,00	50 000,00	50 000,00
60628	Autres Fourn. non stockées	50 000,00	40 000,00	40 000,00
60636	Vêtements de travail	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	40 000,00	35 000,00	35 000,00
616	Primes d'assurances	25 000,00	25 000,00	25 000,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Vers. à des Org. de formation	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports de biens	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres serv.extérieurs	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	347 000,00	295 000,00	295 000,00
6218	Autre personnel extérieur	347 000,00	295 000,00	295 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		604 000,00	523 500,00	523 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 62: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice =..... Montant de l'exercice N-1 =.....			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	17 968,63	29 969,85	29 969,85
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		621 968,63	553 469,85	553 469,85

023	Virement à la section d'investissement	35 000,00	140 000,00	140 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	80 000,00	35 610,00	35 610,00
675	Val. Compt. des Immo. cédées	1 518,16		
676	Diff.Réal.(> 0)Transf. en Inv.	2 481,84		
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	76 000,00	35 610,00	35 610,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		115 000,00	175 610,00	175 610,00

043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		115 000,00	175 610,00	175 610,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		736 968,63	729 079,85	729 079,85
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)			+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			=
			729 079,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(8) Pour les comptes 67...: aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(9) Pour le compte 6815 :si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	560 000,00	570 000,00	570 000,00
74758	Autres Groupements	560 000,00	570 000,00	570 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		560 000,00	570 000,00	570 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)	4 000,00		
775	Produits des cessions d'Immo.	4 000,00		
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		564 000,00	570 000,00	570 000,00

042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	564 000,00	570 000,00	570 000,00
---	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	159 079,85
	729 079,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser :

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles :

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires :

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RF 042 = DI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Pour les comptes 7815 : Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires :

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié :

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (5)	524 510,20	525 000,00	525 000,00
0010	DRAGUE	524 510,20	525 000,00	525 000,00
Total des dépenses d'équipement		524 510,20	525 000,00	525 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
10222	F.C.T.V.A.			
13	Subventions d'investissement			
1311	Etat et Etab. nationaux			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison (affectation à budgets annexes...)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	24 465,61	26 315,07	26 315,07
Total des dépenses financières		24 465,61	26 315,07	26 315,07
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES		548 975,81	551 315,07	551 315,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV :

(3) Hors restes à réaliser :

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 23 : Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement :

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	548 975,81	551 315,07	551 315,07
--	------------	------------	------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	109 187,05
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	660 502,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 040 = RF 042 ;

(6) Pour les comptes 15... 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement		45 000.00	45 000.00
1311	Etat et Etab. nationaux		45 000.00	45 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			45 000,00	45 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 000.00	35 000.00	35 000.00
10222	F.C.T.V.A.	1 000.00		
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	30 000.00	35 000.00	35 000.00
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison: affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisations	-4 000.00		
Total des recettes financières		27 000,00	35 000,00	35 000,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		27 000,00	80 000,00	80 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Pour les opérations pour compte de tiers n°... ; Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	35 000,00	140 000,00	140 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	80 000,00	35 610,00	35 610,00
192	<i>+ ou - values sur cess. d'immo</i>	4 000,00		
28031	<i>Frais d'études</i>	2 300,00	3 005,00	3 005,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	300,00	81,00	81,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	70 500,00	29 889,00	29 889,00
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	2 900,00	2 635,00	2 635,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		115 000,00	175 610,00	175 610,00

041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	115 000,00	175 610,00	175 610,00
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	142 000,00	255 610,00	255 610,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	404 892,12
	=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	660 502,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(7) Pour les comptes 15...2, 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0010
LIBELLE : DRAGUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		254 800,19	109 187,05	525 000,00	525 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	75 772,68	67 789,75	275 000,00	275 000,00	
2031	Frais d'études	75 367,68	67 789,75	270 000,00	270 000,00	
2033	Frais d'insertion	405,00		5 000,00	5 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	163 774,63	11 661,00	60 000,00	60 000,00	
2182	Matériel de transport	152 633,21	11 661,00			
2184	Mobilier			20 000,00	20 000,00	
2188	Autres immo corporelles	11 141,42		40 000,00	40 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	15 252,88	29 736,30	190 000,00	190 000,00	
2313	Constructions	11 074,06				
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	4 178,82	29 736,30	190 000,00	190 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	45 000,00
13	Subventions d'investissement	45 000,00
1311	Etat et Etab. nationaux	45 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	589 187,05
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération :

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV
A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
	DEPENSES (3)	205 579,85									523 500,00		729 079,85
	Dépenses de l'exercice	205 579,85									523 500,00		729 079,85
011	Charges à caractère général										228 500,00		228 500,00
042	Charges de personnel et frais as	35 610,00									295 000,00		295 000,00
022	Opérations d'ordre de transfert	29 969,85											35 610,00
023	Dépenses imprévues	140 000,00											29 969,85
	Virement à la section d'investiss												140 000,00
	Restes à réaliser-reports												
	RECETTES (3)	159 079,85									570 000,00		729 079,85
	Recettes de l'exercice	159 079,85									570 000,00		729 079,85
002	Solde d'exé reporté	159 079,85											159 079,85
74	Dotations et participations										570 000,00		570 000,00
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE	-46 500,00									46 500,00		

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
	DEPENSES (3)	26 315,07									634 187,05		660 502,12
	Dépenses de l'exercice	26 315,07									525 000,00		551 315,07
20	Immobilisations incorporelles										275 000,00		275 000,00
21	Immobilisations corporelles										60 000,00		60 000,00
23	Immobilisations en cours										190 000,00		190 000,00
020	Dépenses imprévues	26 315,07											26 315,07
	Restes à réaliser-reports												
	RECETTES (3)	615 502,12									45 000,00		660 502,12
	Recettes de l'exercice	615 502,12									45 000,00		660 502,12

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
001	Solde d'exé reporté	404 892,12											404 892,12
10	Dotations, fonds divers et résery	35 000,00											35 000,00
13	Subventions d'investissement										45 000,00		45 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert	35 610,00											35 610,00
021	Virement de la section de foncti	140 000,00											140 000,00
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE	589 187,05									-589 187,05		

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 al et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION OPERATIONS NON VENTILEES	A 01

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		205 579,85
Dépenses de l'exercice		205 579,85
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 610,00
022	Dépenses imprévues	29 969,85
023	Virement à la section d'investissement	140 000,00
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		159 079,85
Recettes de l'exercice		159 079,85
002	Solde d'exé reporté	159 079,85
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		-46 500,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		26 315,07
Dépenses de l'exercice		26 315,07
020	Dépenses imprévues	26 315,07
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		615 502,12
Recettes de l'exercice		615 502,12
001	Solde d'exé reporté	404 892,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	35 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	35 610,00
021	Virement de la section de fonctionnement	140 000,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		589 187,05

IV - ANNEXES		IV
SECTION D' INVESTISSEMENT		A 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

82		83			TOTAL FONCTION
Aménagement urbain		Environnement			
823	824	830	831	832	833
Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Actions spécifiques de lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
			523 500,00		
			523 500,00		
			228 500,00		
			295 000,00		
			570 000,00		
			570 000,00		
			570 000,00		
			46 500,00		
					523 500,00
					523 500,00
					228 500,00
					295 000,00
					570 000,00
					570 000,00
					570 000,00
					46 500,00
					-589 187,05
INVESTISSEMENT					
82		83			TOTAL FONCTION
Aménagement urbain		Environnement			
823	824	830	831	832	833
Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Actions spécifiques de lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
			634 187,05		
			525 000,00		
			275 000,00		
			60 000,00		
			190 000,00		
			109 187,05		
			45 000,00		
			45 000,00		
			45 000,00		
			-589 187,05		
					634 187,05
					525 000,00
					275 000,00
					60 000,00
					190 000,00
					109 187,05
					45 000,00
					45 000,00
					45 000,00
					-589 187,05

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS	A2.1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.1 – DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de	Annuité à payer au cours de	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisses de crédit agricole					
Caisse des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Epargne/Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local					
Société Générale					
BNP					
NATEXIS – Banques Populaires					
Crédit mutuel – CIC					
Organismes d'assurance					
... (3)					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
... (3)					
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
... (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A2.2 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
...					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

A2.3 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location – ventes			
Dettes pour location – acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
...			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délégation du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :	16/02/2004
	Biens ou catégories de biens amortis : Date:	16/02/2004
	Frais d'études et de Recherche 5	
	Logiciels 2	
	Autres immobilisations incorporelles 5	
	Matériels de Transport 5	
	Matériels de Bureau et informatique 4	
	Mobiliers 10	
	Autres immobilisations corporelles	
	pompes 7	
	moteurs 7	
	coques 10	
	autres 5	

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions	Montant total des provisions	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de						
Provisions pour garanties						
Autres provisions pour						
.....						
Provisions pour						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de						
Provisions pour garanties						
Autres provisions pour						
.....						
Provisions pour						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...) ;

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la	Durée	Montant des	Provision	Montant

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire Budget... ..	Restes à réaliser (3)	
	DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D	24 465,61	0,00	I 26 315,07
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C	24 465,61	0,00	II 26 315,07
	16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	0,00		0,00
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	24 465,61	0,00	26 315,07
10	Reversement de dotations et fonds divers	0,00	0,00	0,00
13	Remboursement de subventions	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	24 465,61		26 315,07
	<i>Transferts entre sections = C+D</i>	0,00		0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (5)</i>	0,00		0,00
	<i>Charges transférées (D) = E+F+G</i>	0,00		0,00
	<i>Travaux en régie (E)</i>	0,00		0,00
	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</i>	0,00		0,00
	<i>Stocks et en-cours (G)</i>	0,00		0,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	26 315,07	0,00	26 315,07
	I	D001	IV

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Pour les comptes 15... et ...9 ; Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EOUILBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		112 000,00	0,00	175 610,00
Ressources propres externes (a)		1 000,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	1 000,00	0,00	0,00
Autres recettes financières (b)		-4 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-4 000,00	0,00	0,00
Transferts entre sections (c) (5)		80 000,00		35 610,00
192	+ ou - values sur cess. d'immo	4 000,00		0,00
28031	Frais d'études	2 300,00		3 005,00
28033	Frais d'insertion	300,00		81,00
28182	Matériel de transport	70 500,00		29 889,00
28188	Autres immo corporelles	2 900,00		2 635,00
021	Virement de la section de fonct. (d)	35 000,00		140 000,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL (V)
Recettes	175 610,00	404 892,12	R1068	615 502,12
	III	R001	35 000,00	V

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III - I(6)
Solde des op. financières	0,00	149 294,93	149 294,93

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	26 315,07
Recettes financières (V)	V	615 502,12
Solde (recettes – dépenses) (6)	VI = V – IV	589 187,05
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI + c/2763 + D (6)	589 187,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Pour les comptes 15 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Indiquer le signe algébrique ;

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXE

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

ARRETE ET SIGNATURES

RECILLE

IV
D1
D2

14 FEV. 2012

SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/(N-1)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/(N-1) (%)
Taxe d'habitation			%	%		
TFPB			%	%		
TFPNB			%	%		
CFE			%	%		
TOTAL			%	%		

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Le Président



Nombre de membres en exercice 34
 Nombre de membres présents 24
 Nombre de suffrages exprimés 32
 VOTES : Pour 32
 Contre
 Abstentions

Date de convocation :/...../.....

Présenté par le Pr (1),
 A Arcachon le 10 02 2012
 Le (1),
 Délibéré par le Comité (2), réuni en session ordinaire
 A Arcachon le 10 février 2012

Les membres du Comité (2).

(Handwritten signatures of the President and members of the committee)

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le/...../.....

*le Comité à l'unanimité
 adopte et ont signé
 les membres présents.*



(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.2	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.8/9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
p.10/11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
p.12/13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.14/15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.17	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.18	A1.3 - Autres dettes		X
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.21	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
p.22	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.23	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.24	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
p.27	A6 - Etat des charges transférées		X
p.27	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.28	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
p.28	B1.2 - Subventions versées dans le cadre vote du budget		X
p.29	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.29	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.29	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.29	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.30	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.30	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.31	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N		X
p.31	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		X
p.31	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.32	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
p.32	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
p.33	D1 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et des groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - au niveau des opérations pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ou cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 921 644,35	10 527 000,00
+		+	+
REPORT	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	2 394 644,35 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		12 921 644,35	12 921 644,35

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 687 554,45	17 099 000,00
+		+	+
REPORT	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 342 055,54	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	2 930 609,99 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		20 029 609,99	20 029 609,99

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	32 951 254,34	32 951 254,34
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	1 124 000,00		1 401 000,00	1 401 000,00	1 401 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	577 000,00		610 000,00	610 000,00	610 000,00
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 761 000,00		2 071 000,00	2 071 000,00	2 071 000,00
66	Charges financières	895 962,04		912 000,00	912 000,00	912 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues	101 016,39		101 644,35	101 644,35	101 644,35
	Total des dépenses réelles d'exploitation	2 777 978,43		3 114 644,35	3 114 644,35	3 114 644,35
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 840 000,00		6 110 000,00	6 110 000,00	6 110 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	3 669 000,00		3 697 000,00	3 697 000,00	3 697 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	8 509 000,00		9 807 000,00	9 807 000,00	9 807 000,00
	TOTAL	11 286 978,43		12 921 644,35	12 921 644,35	12 921 644,35

+	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	
	12 921 644,35

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	9 340 000,00		9 620 000,00	9 620 000,00	9 620 000,00
	Total des recettes de gestion des services	9 340 000,00		9 620 000,00	9 620 000,00	9 620 000,00
76	Produits financiers	15 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	9 355 000,00		9 633 000,00	9 633 000,00	9 633 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	998 000,00		894 000,00	894 000,00	894 000,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	998 000,00		894 000,00	894 000,00	894 000,00
	TOTAL	10 353 000,00		10 527 000,00	10 527 000,00	10 527 000,00

+	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	
	12 921 644,35

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	8 913 000,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf. I – Modalités de vote.
(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M 49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(10) A servir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(11) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	10 740 000,00	2 342 055,54	12 690 000,00	12 690 000,00	15 032 055,54
	Total des dépenses d'équipement	10 740 000,00	2 342 055,54	12 690 000,00	12 690 000,00	15 032 055,54
16	Emprunts et dettes assimilées	3 450 000,00		2 900 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
020	Dépenses imprévues	60 957,83		203 554,45	203 554,45	203 554,45
	Total des dépenses financières	3 510 957,83		3 103 554,45	3 103 554,45	3 103 554,45
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 250 957,83	2 342 055,54	15 793 554,45	15 793 554,45	18 135 609,99

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	998 000,00		894 000,00	894 000,00	894 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 998 000,00		1 894 000,00	1 894 000,00	1 894 000,00

TOTAL		16 248 957,83	2 342 055,54	17 687 554,45	17 687 554,45	20 029 609,99
--------------	--	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+ D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

20 029 609,99

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	239 000,00		322 000,00	322 000,00	322 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées			80 000,00	80 000,00	80 000,00
	Total des recettes d'équipement	239 000,00		402 000,00	402 000,00	402 000,00
106	Réserves (10)	5 710 000,00		4 840 000,00	4 840 000,00	4 840 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 060 000,00		1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
	Total des recettes financières	6 770 000,00		5 890 000,00	5 890 000,00	5 890 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 009 000,00		6 292 000,00	6 292 000,00	6 292 000,00

021	Virement de la section d'exploitation (6)	4 840 000,00		6 110 000,00	6 110 000,00	6 110 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	3 669 000,00		3 697 000,00	3 697 000,00	3 697 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	9 509 000,00		10 807 000,00	10 807 000,00	10 807 000,00

TOTAL		16 518 000,00		17 099 000,00	17 099 000,00	17 099 000,00
--------------	--	----------------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

+ R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

20 029 609,99

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)

8 913 000,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 401 000,00		1 401 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	610 000,00		610 000,00
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00		60 000,00
66	Charges financières	912 000,00		912 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00		30 000,00
68	Dotations aux amort. aux dépréciations et aux prov.		3 697 000,00	3 697 000,00
022	Dépenses imprévues	101 644,35		101 644,35
023	Virement à la section d'investissement		6 110 000,00	6 110 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		3 114 644,35	9 807 000,00	12 921 644,35

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 921 644,35

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement		894 000,00	894 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	2 900 000,00		2 900 000,00
	Total des opérations d'équipement	15 032 055,54		15 032 055,54
27	Autres immobilisations financières		1 000 000,00	1 000 000,00
020	Dépenses imprévues	203 554,45		203 554,45
Dépenses d'investissement – Total		18 135 609,99	1 894 000,00	20 029 609,99

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 029 609,99

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués...	9 620 000,00		9 620 000,00
76	Produits financiers	13 000,00		13 000,00
77	Produits exceptionnels		894 000,00	894 000,00
	Recettes d'exploitation – Total	9 633 000,00	894 000,00	10 527 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 394 644,35
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 921 644,35
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	322 000,00		322 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	80 000,00		80 000,00
21	Immobilisations corporelles		1 000 000,00	1 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 050 000,00		1 050 000,00
28	Amortissements des immobilisations		3 697 000,00	3 697 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		6 110 000,00	6 110 000,00
	Recettes d'investissement – Total	1 452 000,00	10 807 000,00	12 259 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 930 609,99
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	4 840 000,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	20 029 609,99
--	----------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/artert (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 124 000,00	1 401 000,00	1 401 000,00
6061	Fournitures non stockables	100 000,00	150 000,00	150 000,00
6062	Prod. de traitement	300 000,00	300 000,00	300 000,00
6063	Fournitures d'entretien	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6066	Carburants	8 000,00	15 000,00	15 000,00
6137	Redevances	-400 000,00	420 000,00	420 000,00
61551	Mat. roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	6 000,00	-41 000,00	-41 000,00
617	Etudes & recherches	35 000,00	35 000,00	35 000,00
618	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	85 000,00	85 000,00	85 000,00
6227	Frais d'actes & de contentieux	20 000,00	150 000,00	150 000,00
6231	Annonces & insertions	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages & déplacements		5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	120 000,00	145 000,00	145 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	577 000,00	610 000,00	610 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	577 000,00	610 000,00	610 000,00
014	Atténuations de produits (7)			
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00	60 000,00	60 000,00
654	Pertes créances irrécouvrables	60 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 761 000,00	2 071 000,00	2 071 000,00

66	Charges financières (b) (8)	895 962,04	912 000,00	912 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	925 000,00	950 000,00	950 000,00
66112	Intérêts - ICNE	-54 037,96	-53 309,00	-53 309,00
6618	Intérêts des autres dettes	25 000,00	15 000,00	15 000,00
668	Autres chges financières		309,00	309,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = 141 875,94 Montant de l'exercice N-1 = 195 185,12			
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	30 000,00	30 000,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	20 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)	101 016,39	101 644,35	101 644,35
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 777 978,43	3 114 644,35	3 114 644,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M 41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art(1))	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	4 840 000,00	6 110 000,00	6 110 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	3 669 000,00	3 697 000,00	3 697 000,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	3 669 000,00	3 697 000,00	3 697 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 509 000,00	9 807 000,00	9 807 000,00

043	Opé. d'ordre à l'intérieur section d'exploitation			

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	8 509 000,00	9 807 000,00	9 807 000,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	11 286 978,43	12 921 644,35	12 921 644,35
--	----------------------	----------------------	----------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (7)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 921 644,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DE 042 = RI 040.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	9 340 000,00	9 620 000,00	9 620 000,00
704	Travaux	1 300 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
70611	Redevance d'Assain. Collectif	8 020 000,00	8 020 000,00	8 020 000,00
7088	Autres Prod. d'activ. annexes	20 000,00	100 000,00	100 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		9 340 000,00	9 620 000,00	9 620 000,00

76	Produits financiers (b)	15 000,00	13 000,00	13 000,00
761	Prod. de participations	15 000,00		
7621	AUTRES PROD IMMOB FINANCIERES		13 000,00	13 000,00
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 355 000,00	9 633 000,00	9 633 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	998 000,00	894 000,00	894 000,00
777	<i>Quote part subvent° d'investi</i>	998 000,00	894 000,00	894 000,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		998 000,00	894 000,00	894 000,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	10 353 000,00	10 527 000,00	10 527 000,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (7)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=
	2 394 644,35
	12 921 644,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(6) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	10 740 000,00	12 690 000,00	12 690 000,00
1001	COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux programmés	3 500 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1003	COLLECTEUR PRINCIPAL - Réparation	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1004	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux programmés	800 000,00	700 000,00	700 000,00
1005	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux occasionnels	1 200 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1007	RESEAUX DE COLLECTE - Rénovations	850 000,00	850 000,00	850 000,00
1008	RESEAUX DE COLLECTE - Réhabilitations	250 000,00	250 000,00	250 000,00
1009	STATION D'EPURATION - Travaux programmés	1 470 000,00	2 120 000,00	2 120 000,00
1011	STATION DE POMPAGE - Travaux programmés	1 260 000,00	1 760 000,00	1 760 000,00
1013	TELEGESTION	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1014	MURETS TECHNIQUES	50 000,00	60 000,00	60 000,00
1015	WHARF DE LA SALIE	750 000,00	780 000,00	780 000,00
1016	TRAITEMENT ANTI H2S	200 000,00	310 000,00	310 000,00
1017	BASSIN DE RETENTION - Travaux programmés	100 000,00	550 000,00	550 000,00
1020	TRAITEMENT DES EAUX NOIRES	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1021	RACCORDEMENT DES OUVRAGES PUBLICS	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1022	INVESTISSEMENT LIES AU CONTRAT D'AFFERMAGE		500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses d'équipement	10 740 000,00	12 690 000,00	12 690 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	3 450 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
16411	Emprunts Caisse des Dépôts	316 200,00	260 000,00	260 000,00
16413	Emprunts Crédit Local de franc	1 213 800,00	1 160 000,00	1 160 000,00
16415	Emprunts Crédit Agricole	167 300,00	175 000,00	175 000,00
16441	Opér afférentes à l'emprunt	811 100,00	845 000,00	845 000,00
1687	Autres dettes	941 600,00	460 000,00	460 000,00
18	Comptes de liaison : affectation à...			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	60 957,83	203 554,45	203 554,45
	Total des dépenses financières	3 510 957,83	3 103 554,45	3 103 554,45
45...1	Op. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	14 250 957,83	15 793 554,45	15 793 554,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	998 000,00	894 000,00	894 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	998 000,00	894 000,00	894 000,00
139111	Agence de l'eau	439 100,00	307 000,00	307 000,00
139118	Autres	40 000,00	40 000,00	40 000,00
13912	Régions	394 100,00	395 000,00	395 000,00
13913	Départements	63 200,00	78 100,00	78 100,00
13914	Communes	10 900,00	10 900,00	10 900,00
13918	Autres	50 700,00	63 000,00	63 000,00
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (7)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2762	Créance Trans.droits dédu.T.V.A.	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 998 000,00	1 894 000,00	1 894 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	16 248 957,83	17 687 554,45	17 687 554,45
--	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	2 342 055,54
---	----------------------------------	---------------------

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
---	--	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 029 609,99
---	---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	239 000,00	322 000,00	322 000,00
13111	Agence de l'eau	14 000,00	122 000,00	122 000,00
1312	Régions	25 000,00		
1318	Autres	200 000,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		80 000,00	80 000,00
1687	Autres dettes		80 000,00	80 000,00
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		239 000,00	402 000,00	402 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 710 000,00	4 840 000,00	4 840 000,00
106	Réserves	5 710 000,00	4 840 000,00	4 840 000,00
18	Comptes de liaison : affectations à			
26	Participations et créances rattachées à des part.			
27	Autres immobilisations financières	1 060 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
2762	Créance Trans.droits dédu.T.V.A.	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2763	Créances sur des collectivités	60 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		6 770 000,00	5 890 000,00	5 890 000,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES		7 009 000,00	6 292 000,00	6 292 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/arth(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	4 840 000,00	6 110 000,00	6 110 000,00
040	Opérations d'ordre de transf. entre sections (5) (6)	3 669 000,00	3 697 000,00	3 697 000,00
28031	Frais d'études	14 500,00	29 000,00	29 000,00
28033	Frais d'insertion	5 800,00	7 800,00	7 800,00
281532	Réseaux d'assainissement	3 640 000,00	3 650 000,00	3 650 000,00
28154	Mat. industriel	8 700,00	10 200,00	10 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 509 000,00	9 807 000,00	9 807 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 509 000,00	10 807 000,00	10 807 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		16 518 000,00	17 099 000,00	17 099 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	2 930 609,99
=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	20 029 609,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser .

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RI 040 = DE 04.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1001
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		18 629 763,75	481 371,73	3 000 000,00	3 000 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	64 873,14				
2031	Frais d'études	52 229,93				
2033	Frais d'insertion	12 643,21				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	18 564 890,61	481 371,73	3 000 000,00	3 000 000,00	
2313	Construct°	8 620 676,74				
2315	Installat°	9 524 481,42	481 371,73	3 000 000,00	3 000 000,00	
2317	Immo.reçues d'une mise à dispo	43 360,98				
238	Avances & acomptes sur command	376 371,47				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	3 481 371,73
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération : et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1002
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux Occasionnels

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	28 718,64	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	28 718,64				
2313	Construct°	28 718,64				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1003
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Réparations

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 066 836,32	a	200 000,00	200 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	1 066 836,32		200 000,00	200 000,00	
2313	Construct°	1 037 896,58				
2315	Installat°	28 939,74		200 000,00	200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	200 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1004
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		5 361 639.80	181 903.32	700 000.00	700 000.00	
		a		b		b
20	Immobilisations incorporelles	8 571.12				
2033	Frais d'insertion	8 571.12				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	5 353 068.68	181 903.32	700 000.00	700 000.00	
2312	Terrains	12 025.18				
2313	Construct°	496 753.01				
2315	Installat°	4 727 840.28	181 903.32	700 000.00	700 000.00	
238	Avances & acomptes sur command	116 450.21				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 115 000.00
13 Subventions d'investissement		35 000.00
13111 Agence de l'eau		35 000.00
16 Emprunts et dettes assimilées		80 000.00
1687 Autres dettes		80 000.00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	766 903,32
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1005
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Travaux occasionnels

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	4 584 641,95	418 559,97	1 500 000,00	1 500 000,00	
		a		b		b
20	Immobilisations incorporelles	5 450.25				
2033	Frais d'insertion	5 450.25				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	4 579 191.70	418 559.97	1 500 000.00	1 500 000.00	
2313	Construct°	1 640 862.28				
2315	Installat°	2 938 329.42	418 559.97	1 500 000.00	1 500 000.00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 200 000,00
13	Subventions d'investissement		200 000,00
1318	Autres		200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	1 718 559,97
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1006
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - AOV

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	735 737,34	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	735 737,34				
2313	Construct°	735 737,34				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1007
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Rénovations

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 618 221,80	268 381,32	850 000,00	850 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	3 530,03				
2033	Frais d'insertion	3 530,03				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	1 614 691,77	268 381,32	850 000,00	850 000,00	
2313	Construct°	834 051,83				
2315	Installat°	780 639,94	268 381,32	850 000,00	850 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	1 118 381,32
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1008
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Réhabilitations

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		535 376,38	a	250 000,00	b	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles	532,48				
2033	Frais d'insertion	532,48				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	534 843,90		250 000,00	250 000,00	
2313	Construct°	534 460,93				
2315	Installat°	382,97		250 000,00	250 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	250 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1009
LIBELLE : STATION D'EPURATION - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		45 643 924,92	303 327,64	2 120 000,00	2 120 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	75 381,87				
2031	Frais d'études	56 588,87				
2033	Frais d'insertion	18 793,00				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	45 568 543,05	303 327,64	2 120 000,00	2 120 000,00	
2313	Construct°	42 910 639,30				
2315	Installat°	2 650 429,83	301 023,67	2 120 000,00	2 120 000,00	
238	Avances & acomptes sur command	7 473,92	2 303,97			

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	2 423 327,64
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1010
LIBELLE : STATION D'EPURATION - Travaux occasionnels

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	1 265,37	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 265,37				
2313	Construct°	1 265,37				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1011
LIBELLE : STATION DE POMPAGE - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		4 470 752,57 ^a	449 875,29	1 760 000,00 ^b	1 760 000,00 ^b	
20	Immobilisations incorporelles	20 906,76				
2031	Frais d'études	4 903,60				
2033	Frais d'insertion	16 003,16				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	4 449 845,81	449 875,29	1 760 000,00	1 760 000,00	
2313	Construct°	2 663 634,80				
2315	Installat°	1 755 954,05	445 692,88	1 760 000,00	1 760 000,00	
238	Avances & acomptes sur command	30 256,96	4 182,41			

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	2 209 875,29
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1012
LIBELLE : STATION DE POMPAGE - Travaux occasionnels

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	749,43	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	749,43				
2313	Construct°	749,43				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1013
LIBELLE : TELEGESTION

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	135 352,80	a	50 000,00	50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	135 352,80		50 000,00	50 000,00	
2313	Construct°	135 352,80				
2315	Installat°			50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	50 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1014
LIBELLE : MURETS TECHNIQUES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	330 699,71	a	60 000,00	b	60 000,00
20	Immobilisations incorporelles	506.88				
2033	Frais d'insertion	506.88				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	330 192.83		60 000.00	60 000.00	
2313	Construct°	282 536.32				
2315	Installat°	47 656.51		60 000.00	60 000.00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	60 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1015
LIBELLE : WHARF DE LA SALIE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 958 910,81	212 869,43	780 000,00	780 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	188 143,99	190 971,30			
2031	Frais d'études	184 002,59	190 971,30			
2033	Frais d'insertion	4 141,40				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	1 770 766,82	21 898,13	780 000,00	780 000,00	
2313	Construct°	108 884,41				
2315	Installat°	1 617 912,67	21 898,13	780 000,00	780 000,00	
238	Avances & acomptes sur command	43 969,74				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 37 000,00
13	Subventions d'investissement		37 000,00
13111	Agence de l'eau		37 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	905 869,43
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1016
LIBELLE : TRAITEMENT ANTI H2S

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	83 821,43	a	310 000,00	b	310 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	83 821,43		310 000,00	310 000,00	
2313	Construct°	59 901,43				
2315	Installat°	23 920,00		310 000,00	310 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	310 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1017
LIBELLE : BASSIN DE RETENTION - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	452 111,85	24 266,84	550 000,00	550 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	1 979,80				
2033	Frais d'insertion	1 979,80				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	450 132,05	24 266,84	550 000,00	550 000,00	
2313	Construct°	55 381,03				
2315	Installat°	394 751,02	24 266,84	550 000,00	550 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	574 266,84
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1018
LIBELLE : BASSIN DE RETENTION - TRAVAUX occasionnels

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	3 887,00	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	3 887,00				
2313	Construct°	3 887,00				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1019
LIBELLE : OUVRAGES DIVERS**

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1020
LIBELLE : TRAITEMENT DES EAUX NOIRES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	45 445,26	a 1 500,00	10 000,00	b 10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	45 445,26	1 500,00	10 000,00	10 000,00	
2315	Installat°	45 445,26	1 500,00	10 000,00	10 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	11 500,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1021
LIBELLE : RACCORDEMENT DES OUVRAGES PUBLICS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	34 012,84	a	50 000,00	b	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	34 012,84		50 000,00	50 000,00	
2315	Installat°	34 012,84		50 000,00	50 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	50 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1022
LIBELLE : INVESTISSEMENT LIES AU CONTRAT D'AFFERMAGE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a	500 000,00	b	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours			500 000,00	500 000,00	
2315	Installat°			500 000,00	500 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	500 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération : et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS	A1.1
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

A1.1 – DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	33 029 330,76	17 358 000,97	3 489 919,20	595 513,70	2 884 067,62
Auprès des organismes de droit privé					
Caisses de crédit agricole	2 872 041,16	1 495 113,26	246 678,22	75 751,92	170 926,30
Caisse des Dépôts et Consignations	2 849 225,57	477 898,04	285 959,23	26 168,55	259 790,68
Caisses d'Epargne/Crédit Foncier	4 200 000,00	1 725 162,01	917 033,92	72 111,77	844 922,15
Dexia Crédit Local	17 829 388,20	12 449 043,38	1 574 011,77	421 481,46	1 152 530,31
Agence de l'eau Adour Garonne	5 278 675,83	1 210 784,28	466 236,06	10 337,88	455 898,18
NATEXIS – Banques Populaires					
Crédit mutuel – CIC					
Organismes d'assurance					
... (3)					
Auprès des organismes de droit public					
... (3)					
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)					
... (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A1.2 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
...							
...							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

A1.2

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
A199617301 - COMMUNES RURALES 1997	CREDIT LOCAL DE FRANCE	304 898,03	56 877,34	29 236,08	5,770000	3 281,82	0,327672
A1997139 - ANDERNOS LEGE 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	135 264,96	10 405,07	0,00	0,000000	0,00	0,059944
A1997140 - RENFORCEMENT REJETS STATIONS 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	461 005,83	35 462,06	0,02	0,000000	0,00	0,204298
A1997141 - LEGE 1996 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	583 087,00	44 852,91	0,00	0,000000	0,00	0,258399
A1997142 - REHABILITATION COLLECTEUR AUDENGE 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	200 622,91	15 432,55	0,00	0,000000	0,00	0,088907
A1997143 - GUJAN 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 421,74	1 186,37	0,00	0,000000	0,00	0,006835
A1997144 - GUJAN 1996 ET ANTICIPATION 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	79 707,53	6 131,43	0,00	0,000000	0,00	0,035323
A1997146 - COLLECTEUR NORD AUDENGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 818,33	1 601,41	0,00	0,000000	0,00	0,009226
A1997147 - ANDERNOS 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	22 602,05	1 738,62	0,00	0,000000	0,00	0,010016
A1997148 - BIGANOS AUDENGE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	37 350,01	2 873,16	0,00	0,000000	0,00	0,016552
A1997149 - PORTS ANDERNOS ARES TR CONDIT N° 2 ET 3EME TRANCHE LA HUME SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	26 890,51	2 068,51	0,00	0,000000	0,00	0,011917
A1997150 - LEGE PROG 1996	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	56 565,43	4 351,26	0,00	0,000000	0,00	0,025068
A1997157 - ARCACHON LA TESTE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	191 841,36	14 757,10	0,00	0,000000	0,00	0,085016
A1998163 - RENFORCEMENT DES REJETS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	102 310,88	15 740,22	7 870,16	0,000000	0,00	0,090680
A199817709 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	238 057,54	23 404,59	0,00	5,400000	1 263,89	0,134835
A199817909 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	628 634,88	61 804,16	0,00	5,400000	3 337,51	0,356056
A199818009 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	522 126,82	136 025,92	93 172,99	5,700000	7 753,48	0,783650
A199818109 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 330 585,04	243 467,91	124 934,36	5,400000	13 147,27	1,402626

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
A199818612 - COMMUNES RURALES PROGRAMME 1998	CREDIT LOCAL DE FRANCE	1 524 490,17	392 166,04	267 276,99	4,600000	18 039,64	2,259281
A1999165 - BIGANOS 1997	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	43 486,08	3 345,12	0,00	0,000000	0,00	0,019271
A1999166 - LEGE CAP FERRET 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	90 602,20	6 969,41	0,00	0,000000	0,00	0,040151
A199918901 - RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 821,29	13 195,46	0,00	5,050000	666,40	0,076019
A200019912 - COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	1 219 592,14	706 459,83	643 412,71	5,390000	38 078,18	4,069938
A200020012 - COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	152 449,02	88 653,43	80 774,25	5,490000	4 867,07	0,510735
A2001198 - LEGE 1999	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	100 578,24	10 057,82	0,00	0,000000	0,00	0,057943
A2001199 - CAZAUX LAOUGA (TRANCHE CONDITIONNELLE 1)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	54 546,95	5 454,70	0,00	0,000000	0,00	0,031425
A2001201 - MONTAUZEY - MAUBRUC 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	417 308,33	41 730,86	0,00	0,000000	0,00	0,240413
A2002202 - CAZAUX LAOUGA (TRANCHE CONDIT 2-3 ET 4) 1ère PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	112 983,02	22 596,62	11 298,32	0,000000	0,00	0,130180
A2002208 - MONTAUZEY - MAUBRUC SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	104 327,08	20 865,48	10 432,78	0,000000	0,00	0,120207
A2002209 - CAZAUX - LAOUGA TR CONDIT 2-3 ET 4 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 245,75	5 649,19	2 824,62	0,000000	0,00	0,032545
A2002210 - CAZAUX LAOUGA TRANCHE CONDITIONNELLE 5.6.7	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	160 658,86	32 131,82	16 065,94	0,000000	0,00	0,185112
A2002211 - MAUBRUC BISCARROSSE 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	691 981,20	138 396,24	69 198,12	0,000000	0,00	0,797305
A200320104 - PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT 2002	CREDIT AGRICOLE	1 500 000,00	700 000,00	600 000,00	4,623300	32 806,67	4,032722
A2003213 - MAUBRUC BISCARROSSE 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	812 762,99	243 828,96	162 552,67	0,000000	0,00	1,404706
A2005218 - REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT DE LA GARE D'ARES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 720,00	67 032,00	59 584,00	0,000000	0,00	0,386174
A2005220 - REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT GARE D'ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 986,59	15 592,01	13 859,58	0,000000	0,00	0,089826
A200720312 - CONSTRUCTION STATIONS FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	4 200 000,00	1 725 162,01	880 239,86	4,180000	72 111,77	9,938714
A2007224 - REHABILITATION DU COLLECTEUR SUD PROG 2006 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	472 000,00	346 133,36	314 666,70	0,000000	0,00	1,994085
A2008228 - REHABILITATION COLLECTEUR SUD SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	118 000,00	94 400,02	86 533,36	0,000000	0,00	0,543842

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL		17 029 330,76	5 358 000,97	3 473 933,51		195 353,70	30,867615
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
A200720201 - CONSTRUCTION DE DEUX STATIONS D'EPURATION A BIGANOS ET LA TESTE DE BUCH	CREDIT LOCAL DE FRANCE	16 000 000,00	12 000 000,00	11 000 000,00	3,325556	400 160,00	69,132385
TOTAL		16 000 000,00	12 000 000,00	11 000 000,00		400 160,00	69,132385
TOTAL GENERAL		33 029 330,76	17 358 000,97	14 473 933,51		595 513,70	100,000000

(1) répartir les emprunts selon le type de taux au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles ;

(2) préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;

(3) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;

(4) emprunts dont la banque ou la collectivité a la possibilité de modifier le contrat en cours (passage d'un taux fixe à taux indexé) ou de changer de calcul du capital ;

(5) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(6) il s'agit des intérêts dus au titres de contrat initial et capitalisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	III
AUTRES DETTES	A 1.3

A 1.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dette restante
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location-ventes			
Dettes pour locations-acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A1.4

A1.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL					33 029 330,76	17 358 000,97									595 513,70	2 884 067,62	141 875,94	
164					27 750 654,93	16 147 216,69									595 513,70	2 428 169,44	141 875,94	
16411 - 16411					2 849 225,57	477 898,04									26 168,55	259 790,68	1 673,31	
000 - Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					4 678 613,77	926 941,42									47 490,01	412 320,99	15 512,16	
A199918901	1999	P	RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 821,29	13 195,46	24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,057470	Fixe	FIXE	5,050000	EURO	666,40	13 195,46	0,00
A199818109	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 330 585,04	243 487,91	1 an, 10 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,265603	Fixe	FIXE	5,400000	EURO	13 147,27	118 533,54	683,89
A199818009	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	522 126,82	136 025,92	2 ans, 9 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,628854	Fixe	FIXE	5,700000	EURO	7 753,48	42 852,93	989,42
A199817909	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	628 634,88	61 804,16	9 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,326241	Fixe	FIXE	5,400000	EURO	3 337,51	61 804,16	0,00
A199817709	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	238 057,54	23 404,59	10 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,258431	Fixe	FIXE	5,400000	EURO	1 263,89	23 404,59	0,00
16413 - 16413					17 829 388,20	12 449 043,38									421 481,46	1 152 530,31	44 907,74	
000 - Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					4 678 613,77	926 941,42									47 490,01	412 320,99	15 512,16	
A199818612	1998	P	COMMUNES RURALES PROGRAMME 1998	CREDIT LOCAL DE FRANCE	1 524 490,17	382 166,04	2 ans	Annuelle	Fixe	FIXE	4,609037	Fixe	FIXE	4,600000	EURO	18 039,64	124 889,05	12 294,74

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en intérêts	en capital	
A199617301	1998	P	COMMUNES RURALES 1997	CREDIT LOCAL DE FRANCE	304 898,03	56 877,34	1 an, 1 mois	Annuelle	Fixe	FIXE	5,778943	Fixe	FIXE	5,770000	EURO	3 281,82	27 641,26	1 544,11
001 - Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat					16 000 000,00	12 000 000,00										400 160,00	1 000 000,00	31 066,89
A200720201	2008	L	DE DEUX STATIONS D'EPURATION A BIGANOS ET LA	CREDIT LOCAL DE FRANCE	16 000 000,00	12 000 000,00	20 ans, 11 mois	Annuelle	Autre	INF	3,548972	Autre	INF	3,325556	EURO	400 160,00	1 000 000,00	31 066,89
16415 - 16415					2 872 041,16	1 495 113,26										75 751,92	170 926,30	58 902,98
000 - Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					12 350 716,99	4 431 059,55										147 863,69	1 471 746,63	95 294,89
A200320104	2003	C	PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT T 2002	CREDIT AGRICOLE	1 500 000,00	700 000,00	6 ans, 3 mois, 5 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	4,623246	Fixe	FIXE	4,623300	EURO	32 806,67	100 000,00	20 216,00
A200020012	2000	P	COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	152 449,02	88 653,43	8 ans, 4 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,496091	Fixe	FIXE	5,490000	EURO	4 867,07	7 879,18	4 386,05
A200019912	2000	P	COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	1 219 592,14	706 459,83	8 ans, 4 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,395945	Fixe	FIXE	5,390000	EURO	38 078,18	63 047,12	34 300,93
16441 - 16441					4 200 000,00	1 725 162,01										72 111,77	844 922,15	36 391,91
000 - Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					12 350 716,99	4 431 059,55										147 863,69	1 471 746,63	95 294,89
A200720312	2008	P	CONSTRUCTION STATIONS FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	4 200 000,00	1 725 162,01	1 an, 4 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	4,180000	EURO	72 111,77	844 922,15	36 391,91
168					5 278 675,83	1 210 784,28										0,00	455 898,18	0,00
1687 - 1687					5 278 675,83	1 210 784,28										0,00	455 898,18	0,00
000 - Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					12 350 716,99	4 431 059,55										147 863,69	1 471 746,63	95 294,89
A2008228	2008	P	REHABILITATION COLLECTEUR SUD SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	118 000,00	94 400,02	11 ans, 5 mois, 17 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 866,66	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A2007224	2007	P	REHABILITATION DU COLLECTEUR SUD PROG 2006 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	472 000,00	346 133,96	10 ans, 1 mois, 19 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	31 466,66	0,00
A2005220	2005	P	REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT GARE D'ARES S.O.I DE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 986,59	15 592,01	8 ans, 10 mois, 9 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 732,43	0,00
A2005218	2005	P	REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT DE LA GARE D'ARES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 720,00	67 032,00	8 ans, 1 mois, 17 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 448,00	0,00
A2003213	2003	P	MAUBRUC BISCARROSSE 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	812 762,99	243 828,96	2 ans, 8 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	81 276,29	0,00
A2002211	2002	P	MAUBRUC BISCARROSSE 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	691 981,20	138 396,24	1 an, 11 mois, 8 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	69 198,12	0,00
A2002210	2002	P	CAZAUX LAOUGA TRANCHE CONDITIONNELLE 5,6,7	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	160 658,86	32 131,82	1 an, 11 mois, 8 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	16 065,88	0,00
A2002209	2002	P	CAZAUX - LAOUGA TR CONDIT 2-3 ET 4 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 245,75	5 649,19	1 an, 8 mois 22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 824,57	0,00
A2002208	2002	P	MONTAUZEY - MAUBRUC SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	104 327,08	20 865,48	1 an, 7 mois 5 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	10 432,70	0,00
A2002202	2002	P	CAZAUX LAOUGA (TRANCHE CONDIT 2-3 ET 4) 1ere PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	112 983,02	22 596,62	1 an, 2 mois 3 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	11 298,30	0,00
A2001201	2001	P	MONTAUZEY - MAUBRUC 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	417 308,33	41 730,86	10 mois, 29 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	41 730,86	0,00
A2001199	2001	P	CAZAUX LAOUGA (TRANCHE CONDITIONNELLE 1)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	54 546,95	5 454,70	5 mois, 28 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	5 454,74	0,00
A2001198	2001	P	LEGE 1999	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	100 578,24	10 057,82	4 mois, 22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	10 057,86	0,00
A1999166	1999	P	LEGE CAP FERRET 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	90 602,20	6 969,41	17 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911351	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	6 969,40	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	en (7) intérêts		en capital		
A1999165	1999	P	BIGANOS 1997	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	43 486,08	3 345,12	17 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911350	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 345,12	0,00	
A1998163	1998	P	REINFORCEMENT DES REJETS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	102 310,88	15 740,22	1 an, 5 mois 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705531	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 870,06	0,00	
A1997157	1997	P	ARCACHON LA TESTE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	191 841,36	14 757,10	11 mois, 11 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705589	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	14 757,10	0,00	
A1997150	1997	P	LEGE PROG 1996	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	56 565,43	4 351,26	10 mois, 27 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705595	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 351,26	0,00	
A1997149	1997	P	FURTS ANDERNOS ARES TR CONDIT N° 2 ET 3EME TRANCHE LA HUME SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	26 890,51	2 088,51	8 mois, 21 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705573	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 088,51	0,00	
A1997147	1997	P	ANDERNOS 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	22 602,05	1 738,62	8 mois, 11 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705635	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 738,62	0,00	
A1997146	1997	P	COLLECTEUR NORD AUDENGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 818,33	1 601,41	8 mois, 11 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705576	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 601,41	0,00	
A1997148	1997	P	BIGANOS AUDENGE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	37 350,01	2 873,16	8 mois, 4 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705588	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 873,16	0,00	
A1997144	1997	P	GUJAN 1996 ET ANTICIPATION 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	79 707,53	6 131,43	7 mois, 20 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705590	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	6 131,43	0,00	
A1997143	1997	P	GUJAN 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 421,74	1 186,37	30 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705670	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 186,37	0,00	
A1997142	1997	P	REHABILITATION COLLECTEUR AUDENGEIERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	200 622,91	15 432,55	22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705650	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	15 432,55	0,00	
A1997141	1997	P	LEGE 1996 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	583 087,00	44 852,91	22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705655	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	44 852,91	0,00	
A1997140	1997	P	REINFORCEMENT REJETS STATIONS 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	461 005,83	35 462,06	22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705653	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	35 462,04	0,00	

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en intérêts	en capital	
A1997139	1997	P	ANDERNOS LEGE 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	135 264,96	10 405,07	22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705649	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	10 405,07	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(4) Indiquer le type d'index (ex EURIBOR 3 mois...) ;

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'échéance (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		
A1.5		

A1.5 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux... (4)	Index (5)	Taux (6) actuariel	Taux... (4)	Index (5)	Niveau de taux		en (8)	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																		
Totales des dépenses au c/ 166																		
Refinancement de dette																		
...																		
...																		
Totales des recettes au c/ 166																		
Refinancement de dette																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour fin fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau de taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A1.6
CREDITS DE TRESORERIE	A1.7

A1.6 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A1.7 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
51921 Avances de la coll. De rattachement						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'exécutif de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES

PROCEDURE	CHOIX DU COMITE	Délégation du	Délégation du																								
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Seuil d'amortissement sur un an: Catégories de biens amorties : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%;"></td> <td style="text-align: right;">Durée : ans</td> </tr> <tr> <td>Réseaux de collecte</td> <td style="text-align: right;">30</td> </tr> <tr> <td>canalisations 70% du montant Ht</td> <td style="text-align: right;">50</td> </tr> <tr> <td>Stations 50% du montant HT</td> <td style="text-align: right;">30</td> </tr> <tr> <td>Collecteur principal</td> <td style="text-align: right;">20</td> </tr> <tr> <td>Wharf de la Salie</td> <td style="text-align: right;">50</td> </tr> <tr> <td>Bassin de rétention</td> <td style="text-align: right;">50</td> </tr> <tr> <td>Station d'épuration 60% montant HT</td> <td style="text-align: right;">30</td> </tr> <tr> <td>Ouvrage divers</td> <td style="text-align: right;">5</td> </tr> <tr> <td>Véhicules</td> <td style="text-align: right;">7</td> </tr> <tr> <td>Epandeurs</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td></td> </tr> </table>		Durée : ans	Réseaux de collecte	30	canalisations 70% du montant Ht	50	Stations 50% du montant HT	30	Collecteur principal	20	Wharf de la Salie	50	Bassin de rétention	50	Station d'épuration 60% montant HT	30	Ouvrage divers	5	Véhicules	7	Epandeurs		Autres immobilisations corporelles			9-avr.-1993
	Durée : ans																										
Réseaux de collecte	30																										
canalisations 70% du montant Ht	50																										
Stations 50% du montant HT	30																										
Collecteur principal	20																										
Wharf de la Salie	50																										
Bassin de rétention	50																										
Station d'épuration 60% montant HT	30																										
Ouvrage divers	5																										
Véhicules	7																										
Epandeurs																											
Autres immobilisations corporelles																											

A4 - ETAT DES PROVISIONS
NEANT

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS
NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

A4.1 – DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		I 3 997 554,45
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		II 3 997 554,45
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		2 900 000,00
16411	Emprunts Caisse des Dépôts	260 000,00
16413	Emprunts Crédit Local de franc	1 160 000,00
16415	Emprunts Crédit Agricole	175 000,00
16441	Opér afférentes à l'emprunt	845 000,00
1687	Autres dettes	460 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		203 554,45
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues	203 554,45
Transferts entre sections = C+D		894 000,00
Reprises / autofinancement antérieur : (C) (3)		894 000,00
139111	Agence de l'eau	307 000,00
139118	Autres	40 000,00
13912	Régions	395 000,00
13913	Départements	78 100,00
13914	Communes	10 900,00
13918	Autres	63 000,00
Charges transférées (D) = E+F+G		
481...	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	
	Production immobilisée (F)	
	Stocks et en-cours (G)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)= G+H+J+K		III 9 807 000,00
	Ressources propres externes (G)	
	Autres recettes financières (H)	
<i>Transferts entre sections (J)</i>		3 697 000,00
28031	Frais d'études	29 000,00
28033	Frais d'insertion	7 800,00
281532	Réseaux d'assainissement	3 650 000,00
28154	Mat. industriel	10 200,00
021	Virement de la section d'exploitation (K)	6 110 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTEES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
R001	Excédent d'investissement reporté	2 930 609,99
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	4 840 000,00

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I + D001	3 997 554,45
Recettes financières	(III) + R001 + R1064 + R1068	17 577 609,99
Solde des opérations financières	III - (I) (1)	5 809 445,55
Solde net hors charges transférées (2)	III - ((I-II) (1))	9 807 000,00

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A 5.2

Service (1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 401 000,00	013	Atténuations de charges	
6061	Fournitures non stockables	150 000,00			
6062	Prod. de traitement	300 000,00			
6063	Fournitures d'entretien	20 000,00			
6066	Carburants	15 000,00			
6137	Redevances	420 000,00			
61551	Mat. roulant	10 000,00			
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00			
6161	Multirisques	41 000,00			
617	Etudes & recherches	35 000,00			
618	Divers	5 000,00			
6226	Honoraires	85 000,00			
6227	Frais d'actes & de contentieux	150 000,00			
6231	Annonces & insertions	5 000,00			
6238	Divers	5 000,00			
6251	Voyages & déplacements	5 000,00			
6262	Frais de télécommunications	5 000,00			
63512	Taxes foncières	145 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	610 000,00	70	Ventes de produits fabriqués,...	9 620 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	610 000,00	704	Travaux	1 500 000,00
			70611	Redevance d'Assain. Collectif	8 020 000,00
			7088	Autres Prod. d'activ. annexes	100 000,00
014	Atténuations de produits		74	Subventions d'exploitation	
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00	75	Autres produits de gestion courante	
654	Pertes créances irrécouvrables	60 000,00			
66	Charges financières	912 000,00	76	Produits financiers	13 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	950 000,00			
66112	Intérêts - ICNE	-53 309,00			
6618	Intérêts des autres dettes	15 000,00			
668	Autres chges financières	309,00	7621	AUTRES PROD IMMOB FINANCIERES	13 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	77	Produits exceptionnels	
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	30 000,00			
68	Dotations aux prov. et aux dépréciat. (4)		78	Reprises sur provisions et sur dépréc. (4)	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés				
022	Dépenses imprévues	101 644,35			
Total des dépenses réelles		3 114 644,35	Total des recettes réelles		9 633 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre section	3 697 000,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	894 000,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	3 697 000,00	777	Quote part subvent° d'investi	894 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	

023	Virement à la section d'investissement	6 110 000,00		
Total des dépenses d'ordre		9 807 000,00	Total des recettes d'ordre	894 000,00
D002 (5)			R002 (5)	2 394 644,35
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		12 921 644,35	TOTAL GENERAL DES RECETTES	12 921 644,35

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A 5.2

Service (1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors op.)		13	Subventions d'investissement	322 000,00
			13111	Agence de l'eau	122 000,00
			1318	Autres	200 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors op.)		16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00
			1687	Autres dettes	80 000,00
22	Immob. Reçues en affect. (hors op.)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisations en cours (hors op.)		21	Immobilisations corporelles	
Opérations d'équipement n°... (1 ligne par op.)		15 032 055,54	22	Immobilisations reçues en affectation	
1001	COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux programmés	3 481 371,73			
1003	COLLECTEUR PRINCIPAL - Réparations	200 000,00			
1004	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux programmés	881 903,32			
1005	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux Occasionnels	1 918 559,97			
1007	RESEAUX DE COLLECTE - Rénovations	1 118 381,32			
1008	RESEAUX DE COLLECTE - Réhabilitations	250 000,00			
1009	STATION D'EPURATION - Travaux programmés	2 423 327,64			
1011	STATION DE POMPAGE - Travaux programmés	2 209 875,29			
1013	TELEGESTION	50 000,00			
1014	MURETS TECHNIQUES	60 000,00			
1015	WHARF DE LA SALIE	992 869,43			
1016	TRAITEMENT ANTI H2S	310 000,00			
1017	BASSIN DE RETENTION - Travaux programmés	574 266,84			
1020	TRAITEMENT DES EAUX NOIRES	11 500,00			
1021	RACCORDEMENT DES OUVRAGES PUBLICS	50 000,00			
1022	INVEST LIES AU CONTRAT D'AFFERMAGE	500 000,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisations en cours	
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées	2 900 000,00	106	Réserves	4 840 000,00
16411	Emprunts Caisse des Dépôts	260 000,00			
16413	Emprunts Crédit Local de franc	1 160 000,00			
16415	Emprunts Crédit Agricole	175 000,00			
16441	Opér afférentes à l'emprunt	845 000,00			
1687	Autres dettes	460 000,00	1068	Autres réserves	4 840 000,00
18	Compte de liaison : affectation à		18	Comptes de liaison : affectation à	
26	Particip. Et créances rattachées à ...		26	Particip. et créances rattachées à ...	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	1 050 000,00
			2762	Créance Trans.droits dédu. T.V.A.	1 000 000,00
			2763	Créances sur des collectivités	50 000,00
020	Dépenses imprévues	203 554,45			
4581	Op. c/de tiers n° ... (1 ligne par op.)		4582	Op. c/de tiers n° ... (1 ligne par op.)	
Total des dépenses réelles		18 135 609,99	Total des recettes réelles		6 292 000,00

040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	894 000,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 697 000,00
139111	Agence de l'eau	307 000,00			
139118	Autres	40 000,00			
13912	Régions	395 000,00			
13913	Départements	78 100,00			
13914	Communes	10 900,00			
13918	Autres	63 000,00			
			28031	Frais d'études	29 000,00
			28033	Frais d'insertion	7 800,00
			281532	Réseaux d'assainissement	3 650 000,00
			28154	Mat. industriel	10 200,00
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00	041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00
2762	Créance Trans.droits dédu. T. V. A.	1 000 000,00			
			21532	Réseaux d'assainissement	1 000 000,00
			021	Virement de la section d'exploitation	6 110 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 894 000,00	Total des recettes d'ordre		10 807 000,00
D001 (4)			R001 (4)		2 930 609,99
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		20 029 609,99	TOTAL GENERAL DES RECETTES		20 029 609,99

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6 A7

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

LIBELLE :

Date de la délibération :/./....

Intitulé de l'opération :									
N° de l'opération :									
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
					+ n° op				
						Financement par d'autres tiers			
					040	Financement par le service (contrepartie 6742)			
040	Travaux réalisés par le personnel du manda- taire (contrepartie 791)				041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées.

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + recettes nouvelles votées.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		
B1.1		
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		
B1.2		

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)		Nature de l'emprunt (7)	Annuité garantie au cours de l'exercice		
								Taux ... (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux... (3)	Index (4)		Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
Totaux généraux																
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics																
...																
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des établissements publics																
...																

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle ;

(3) Indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles, S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O) ;

(8) Annuité due au titre de contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

B1.2 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Désignation ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier : ... Immobilier : ...									
	Mobilier : ... Immobilier : ...									
	Mobilier : ... Immobilier : ...									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités.....						
...							
8018	Autres engagements donnés.....						
	Au profit d'organismes publics.....						
...							
	Au profit d'organismes privés.....						
...							
TOTAL.....							

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL.....							
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus.....						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N) ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N	C1.1 C1.2

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services Directeur général. Adjoint des services Collaborateur de cabinet	A A			
FILIERE ADMINISTRATIVE ①				
FILIERE TECHNIQUE ②				
FILIERE SOCIALE ③				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.
(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
TOTAL GENERAL			

- (1) CATEGORIES : A, B et C
(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
FIN : Financier
TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)...
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2
DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière			
...					

D - ARRETE - SIGNATURES

le Président

Nombre de membres en exercice 34
 Nombre de membres présents 24
 Nombre de suffrages exprimés 32
 VOTES : Pour 32
 Contre
 Abstentions

Date de convocation :/...../.....

Présenté par le ^{PT} (1),
 A Arcachon le 10 02 2012
 Le (1)
 Délibéré par le Comité (2), réuni en session ordinaire
 A Arcachon le 10 février 2012

Les membres du Comité

Certifié exécutoire par le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

le Comité à l'unanimité

(1) Compléter par "le président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...

adopté et ont signé les membres présents



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.2	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.8/9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
p.10/11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
p.12/13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.14/15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.17	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p.18	A1.3 - Autres dettes		X
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.21	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.22	A1.8 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)		X
p.23	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.23	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
p.23	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.24	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
p.25/26	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
p.26/27	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
p.26/27	A5.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)	X	
p.28	A6 - Etat des charges transférées		X
p.29	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.30	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
p.30	B1.2 - Subventions versées dans le cadre vote du budget		X
p.31	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.31	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.31	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.31	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.32	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.32	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.33	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N		X
p.33	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		X
p.33	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.34	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
p.34	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
p.35	D1 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et des groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - au niveau (1) pour la section d'investissement.
 - avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III – Les provisions sont (2) :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif ou cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V – Le présent budget a été voté (2) :
- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;~~
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 986,00	14 000,00
	+	+	+
REPORT	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	1 986,00 (si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	15 986,00	15 986,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		
	+	+	+
REPORT	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 986,00	15 986,00
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	5 960,00		1 286,00	1 286,00	1 286,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00	500,00	500,00
	Total des dépenses de gestion des services	22 460,00		15 786,00	15 786,00	15 786,00
67	Charges exceptionnelles	300,00		200,00	200,00	200,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	22 760,00		15 986,00	15 986,00	15 986,00
	<i>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</i>					
	TOTAL	22 760,00		15 986,00	15 986,00	15 986,00

+	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	= 15 986,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	9 500,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
74	Subventions d'exploitation	11 500,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des recettes de gestion des services	21 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	21 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
	<i>Total des recettes d'ordre d'exploitation</i>					
	TOTAL	21 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00

+	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	= 1 986,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	= 15 986,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE
AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (11)**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. 1 – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(10) A servir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(11) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(12) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(13) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des dépenses d'équipement					
	Total des dépenses financières					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
	TOTAL					

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
--	--

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des recettes d'équipement					
	Total des recettes financières					
	Total des recettes réelles d'investissement					
	<i>Total des recettes d'ordre d'investissement</i>					
	TOTAL					

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
--	--

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	
--	--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

I – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 286,00		1 286,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 000,00		14 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
67	Charges exceptionnelles	200,00		200,00
Dépenses d'exploitation – Total		15 986,00		15 986,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 986,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Dépenses d'investissement – Total				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués...	9 000,00		9 000,00
74	Subventions d'exploitation	5 000,00		5 000,00
	Recettes d'exploitation – Total	14 000,00		14 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 986,00
---	---	-----------------

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 986,00
---	---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Recettes d'investissement – Total			

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--	--

+	AFFECTATION AUX COMPTES 106	
---	------------------------------------	--

=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--	--

SECTION D'EXPLOITATION

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/arter (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 960,00	1 286,00	1 286,00
6066	Carburants	3 300,00	986,00	986,00
6155 1	Mat. roulant	1 500,00	100,00	100,00
6161	Multirisques	500,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	660,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 000,00	14 000,00	14 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	16 000,00	14 000,00	14 000,00
014	Atténuations de produits (7)			
65	Autres charges de gestion courante	500,00	500,00	500,00
654	Pertes créances irrécouvrables	500,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		22 460,00	15 786,00	15 786,00

66	Charges financières (b) (8)			
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
67	Charges exceptionnelles (c)	300,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	300,00	200,00	200,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		22 760,00	15 986,00	15 986,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par le régie.

(2) cf.1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M 41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art(1))	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				

043	Opé. d'ordre à l'intérieur section d'exploitation			

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
-----------------------------------	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	22 760,00	15 986,00	15 986,00
--	-----------	-----------	-----------

	+
RESTES A REALISER N-1 (7)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 986,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DE 042 = RI 040.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	9 500,00	9 000,00	9 000,00
7062	Redev.d'assainis. non collect.	9 500,00	9 000,00	9 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	11 500,00	5 000,00	5 000,00
747	Subv. & parti.des collec. Terr	4 900,00	5 000,00	5 000,00
748	Autres subvent° d'exploitat°	6 600,00		
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		21 000,00	14 000,00	14 000,00

76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		21 000,00	14 000,00	14 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	21 000,00	14 000,00	14 000,00
---	------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (7)	+
----------------------------------	---

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	+	1 986,00
---	---	-----------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	15 986,00
---	---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(6) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Comptes de liaison : affectation à...			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des dépenses financières				
45...1	Op. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Cf. I – Modalités de vote.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			
--	--	--	--

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Comptes de liaison : affectations à			
26	Participations et créances rattachées à des part.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/arth(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transf. entre sections (5) (6)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
041	Opérations patrimoniales (7)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)				
				+
RESTES A REALISER N-1 (8)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				
				=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser .

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RI 040 = DE 04.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. D1 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A 5.2

Service (1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 286,00	013	Atténuations de charges	
6066	Carburants	986,00			
61551	Mat. roulant	100,00			
6161	Multirisques	100,00			
6262	Frais de télécommunications	100,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 000,00	70	Ventes de produits fabriqués...	9 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	14 000,00	7062	Redev.d'assainis. non collect.	9 000,00
014	Atténuations de produits		74	Subventions d'exploitation	5 000,00
			747	Subv. & parti.des collec. Terr	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	75	Autres produits de gestion courante	
654	Pertes créances irrécouvrables	500,00			
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	200,00	77	Produits exceptionnels	
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	200,00			
68	Dotations aux prov. et aux dépréciat. (4)		78	Reprises sur provisions et sur dépréc. (4)	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés				
Total des dépenses réelles		15 986,00	Total des recettes réelles		14 000,00
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
D002 (5)			R002 (5)		1 986,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		15 986,00	TOTAL GENERAL DES RECETTES		15 986,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

14 FEV. 2012

D - ARRETE - SIGNATURES

SOUS-PREFECTURE
D'ARCAÇON

Le Président

Nombre de membres en exercice	36
Nombre de membres présents	24
Nombre de suffrages exprimés	32

VOTES : Pour 32
 Contre
 Abstentions

Date de convocation :

Présenté par le PT (1),
 A Arcachon le 10 02 2012
 Le (1),
 Délibéré par le Comité (2), réuni en session ordinaire
 A Arcachon le 10 février 2012

Les membres du Comité

Certifié exécutoire par le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

le Comité le l'unanimité

(1) Compléter par le président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général

adopte et ont signé les
membres présents -

